

25^e ANNÉE

NOVEMBRE 1903

No 3

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



JOSEPH PAPINEAU

Né en 1751, mort en 1841. Jurisconsulte canadien éminent, député à l'Assemblée législative du Bas-Canada. Ardent patriote, il défendit ses co-nationaux, avec Pierre Bédard, contre les persécutions de Craig. Il fut le père du grand tribun L.-J. Papineau.

PENSÉE.— *Le seul bonheur en ce monde, est de faire son devoir en aimant Dieu.*

Réflexion pédagogique

“ Le système de M. Ozaneaux consistait à s'adresser au raisonnement de l'enfant, et le moins possible à sa mémoire.

“ Jamais une leçon d'histoire ou de grammaire n'était apprise par cœur. Elle était, en quelque sorte, racontée par le maître, et l'élève (1) devait, par ses réponses et ses observations, montrer qu'elle avait bien compris.

“ M. Ozaneaux tenait à ce que l'écriture et l'orthographe fussent soignées.”

(Tiré de MADAME JULIE LAVERGNE, *Sa vie et son œuvre*, par Joseph Lavergne. Ouvrage couronné par l'Académie française.)

L'Enseignement Primaire

Je réitérerai les instructions que vous avez déjà reçues de faire relier, tous les ans, les numéros du journal *L'Enseignement Primaire*, afin de le conserver avec soin dans l'armoire de l'école. Les secrétaires-trésoriers doivent se faire remettre, à l'été, tous les numéros reçus afin de les faire relier, car cette revue appartient à l'école et non à l'institutrice, qui n'a pas le droit de s'en emparer.

L'Enseignement Primaire est le noyau d'une bibliothèque scolaire qui se développera avec le temps, lorsque les circonstances le permettront.

Encore une fois, faites relier ce journal et conservez-le dans chacune des écoles de la paroisse.

(*Circulaire du Surintendant de l'Instruction publique*, 30 octobre 1902.)

Notre système scolaire

L'enseignement, dans la province de Québec, est divisé en trois ordres : l'enseignement *primaire*, l'enseignement *secondaire* et l'enseignement *supérieur*.

Les écoles sont *confessionnelles* et *séparées*. Elles sont dirigées par des *instituteurs*, des *institutrices* et des *professeurs* (religieux ou laïques).

Il y a cinq sortes d'écoles : les écoles *supérieures* ou universités, les écoles *secondaires* ou collèges classiques, les écoles *normales*, les écoles *spéciales*, et les écoles *primaires*.

Les *autorités* préposées à l'Instruction publique sont : le *Conseil* de l'Instruction publique, le *Surintendant* de l'Instruction publique, les *Inspecteurs* d'écoles, le *Curé* de chaque paroisse, et les *Commissions* scolaires.

Notre organisation scolaire permet à la Famille, à l'Église et à l'État d'exercer chacun leurs droits respectifs pour le plus grand bien de la communauté.

(1) Une petite fille.

PEDAGOGIE

De la dignité professionnelle

La profession d'instituteur est sans contredit la plus noble et la plus utile. Par la nature même de ses fonctions, l'éducateur de l'enfance exerce une sorte d'apostolat qui le place immédiatement après le prêtre dans l'échelle sociale. C'est donc dire que l'instituteur et l'institutrice doivent éviter, dans leur conduite publique ou leur conduite privée, toute action, toute démarche, qui serait indigne d'un maître chrétien.

Ceux qui ont charge d'âme, c'est le cas pour les instituteurs et les institutrices, ne doivent pas vivre et agir comme tout le monde.

Le titulaire d'une école partage son temps entre ses devoirs professionnels, les récréations en plein air, la prière et l'étude. Il évite avec soin de prendre part aux divertissements absolument mondains ; il fuit les réunions bruyantes et tapageuses où la délicatesse des sentiments est méconnue ; il n'entre jamais dans une auberge où l'on débite des boissons enivrantes ; il ne se mêle pas de politique ; il choisit ses amis avec soin et sort rarement dans le monde. Sa tenue sera modeste mais soignée.

La fidélité *au devoir*, telle doit être la devise d'un instituteur (ou d'une institutrice) modèle. La ponctualité, la préparation des classes, la correction des devoirs d'élèves, en un mot tout ce qui peut assurer le bon fonctionnement d'une école, préoccupe constamment le bon maître.

Le succès répond toujours à l'effort persévérant, au zèle qui ne se dément pas. Pour soutenir l'effort et réchauffer le zèle, il faut à l'instituteur deux mobiles : l'amour de l'enfance et le respect de soi-même.

Aimer les enfants, c'est voir le nom de Dieu écrit à travers la limpidité de leur âme virginal ; aimer l'enfance, c'est s'appliquer à cultiver avec soin les qualités et les talents qui ornent l'intelligence des élèves qui nous sont confiés ; aimer l'enfance, c'est la préserver du péché et s'efforcer de la rendre heureuse.

Mais cet amour de l'enfance serait impuissant, il finirait par trahir la force elle-même, s'il n'était gardé et protégé par le *respect de soi-même*.

Le respect de soi-même ! N'est-ce pas là, une véritable force qui soutient l'instituteur et l'institutrice dans l'accomplissement de leur grande tâche ? Celui qui se respecte, se dévoue corps et âme au travail que la religion et son état lui imposent, n'épargne rien pour acquérir ce suprême bonheur des vraiment forts : l'état de grâce.

Ce respect de soi-même entraîne le respect de l'enfance. Et un maître qui respecte véritablement les enfants se gardera bien de les frapper dans un mouvement d'impatience. Les châtimens corporels, sauf de rares exceptions, avilissent plutôt l'élève qu'ils ne le corrigent de ses défauts.

Enfin la dignité professionnelle exige de la part de l'instituteur et de l'institutrice de se conduire loyalement à l'égard des confrères.

Celui qui dénigre ses collègues ou offre ses services à *meilleur marché*, déshonore la profession d'instituteur. L'engagement au rabais ! voilà ce qu'il faut dénoncer bien haut. Elle est vraiment honteuse la conduite de telle institutrice qui obtient la direction d'une classe en sacrifiant ses talents, sa santé, sa dignité pour un prix inférieur à celui que reçoit celle dont elle convoite le poste. Lorsque l'on a le moindre souci de sa dignité professionnelle, on ne jette pas ainsi un confrère sur le pavé.

Faisons bien notre devoir, tout notre devoir, et le succès couronnera sûrement nos efforts.

Respectons-nous nous-mêmes, respectons l'enfance, et nous serons grands à nos propres yeux.

Réjouissons-nous des succès de ceux de nos confrères qui travaillent avec ardeur et persévérance ; ne les jalouons pas ; ne laissons pas l'envie entrer dans notre âme ; ne cherchons pas à rabaisser ceux qui se sont honnêtement élevés, car ils sont l'honneur de la profession.

Enfin, soyons ce que nous devons être, c'est-à-dire de véritables instituteurs de la jeunesse chrétienne, et la dignité professionnelle sera sauve.

C.-J. MAGNAN,
Directeur.

Maisons d'école

§ 1.— Voici l'hiver qui arrive, et c'est surtout à cette époque de l'année que vous devez voir à ce que ces maisons soient chauffées convenablement, de manière à conserver la santé de vos enfants et des instituteurs et des institutrices qui les habitent.

On a de la difficulté à faire comprendre à certaines Commissions l'obligation qui leur incombe de veiller à l'entretien de la maison d'école. Le froid pénètre quelquefois par la porte ou par les fenêtres ; la cave est mal égouttée et malsaine, le plancher mauvais, et il peut en résulter de graves inconvénients qu'il serait pourtant facile d'éviter, si on prenait en sérieuse considération les lettres nombreuses que j'écris pour obvier à ce triste état de choses.

Les réglemens du Conseil de l'Instruction publique, qui ont force de loi, sont pourtant lucides et bien explicites, et les commissaires ne sauraient les méconnaître ou les ignorer sans manquer gravement à leur devoir.

§ 2— Un abus que signalent plusieurs inspecteurs d'écoles est l'absence d'arrangements de la part des commissaires pour faire balayer les classes tous les jours et faire laver les planchers de l'école au moins une fois tous les deux mois ; puis, pendant la saison froide, faire allumer le feu au moins une heure avant le temps fixé pour l'ouverture de l'école.

On impose cette tâche au maître ou à la maîtresse, quoique la loi le défende.

Vous savez parfaitement que, par l'article 118 des règlements, vous ne pouvez jamais exiger ces travaux des instituteurs et des institutrices.

Vous ne pouvez non plus, par décision du Comité catholique, approuvée le cinq juin dernier par le gouvernement, obliger les maîtres et les maîtresses à fournir le bois pour chauffer l'école.

Quand bien même, par l'acte d'engagement, vous stipuleriez le contraire, cette clause serait nulle.

§ 3— Quant aux maisons d'école qui devront être reconstruites au printemps, veuillez vous empresser de faire adopter les plans conformément à la loi, afin de profiter de la saison d'hiver pour la préparation des matériaux de construction.

(Circularie du Surintendant de l'Instruction publique, 30 octobre 1902.)

L'éducation de la jeunesse

Parmi les différentes questions qui agitent la société et préoccupent les esprits, il en est une qui, à raison de son importance, exige une attention particulière. Cette question, c'est celle de l'éducation de la jeunesse. Tel est le sujet qui mérite toute notre sollicitude : c'est vers lui que doivent tendre toutes nos pensées, parce que de l'éducation de la jeunesse dépend l'avenir de notre pays ; parce que cet avenir sera malheureux ou prospère, selon que cette éducation aura été mal ou bien dirigée.

Bienheureux le peuple qui, aux prospérités matérielles, que nous ne dédaignons pas, que nous apprécions au contraire selon leur importance, et que nous aimons sincèrement, bienheureux, dirons-nous, le peuple qui, à ce bonheur matériel, sait ajouter une autre source, la seule réelle et la seule intarissable de prospérité solide et permanente : une éducation bonne, mais bonne pour toutes les classes, sans en excepter aucune, qui assure et consolide le sentiment de la vénération pour les parents, le respect dû à la loi, la probité dans les transactions d'affaires ; en un mot, bienheureux le peuple chez qui le Seigneur est le "premier de tous les maîtres !"

Instruits par l'expérience des autres peuples, nous éviterons avec soin l'écueil où ils se sont brisés, et nous donnerons à l'instruction religieuse la place à laquelle elle a un droit incontestable. Imbu de ces principes sacrés, qui sont le fondement de l'ordre social tout entier, l'élève de l'École normale ira à son tour enseigner cette même doctrine qu'on lui aura inculquée. Ainsi le bien se perpétuera, et cette institution produira des fruits salutaires et en rapport avec le but pour lequel elle a été fondée.

MGR E.-G. HORAN,

Premier Principal de l'École normale Laval.

UN PROGRAMME

En Alsace, une notable partie du peuple accepte philosophiquement la domination allemande, n'espère plus, ou plutôt ne désire plus retourner au régime français, mais dit : l'Alsace doit rester alsacienne. Ce parti national veut obtenir l'autonomie de sa province dans l'immense empire allemand. "Laissez s'épanouir la race et le génie alsaciens", voilà le cri, voilà le programme des *nationalistes* du beau pays d'Alsace. Ce programme a été exposé dans la *Revue Alsacienne* ; en voici les conclusions :

Notre programme, c'est de dégager dans le passé tout ce qui mérite d'être prolongé ; notre programme, c'est de signaler dans le présent tout ce qui naît de notre hérédité propre, tout ce qui peut prendre place dans le patrimoine de la nation, tout ce qui fait partie de l'*Alsace éternelle* (le mot est joli). Si les difficultés ne trahissent pas sa bonne volonté, la *Revue* contribuera à maintenir une conscience alsacienne ; elle inspirera, vivifiera, réveillera nos énergies essentielles (1).

Ce programme convient très bien aux Canadiens français. Au point de vue politique, ils occupent une situation identique à celle qui est faite aux Alsaciens depuis 1870, avec cette différence, que les premiers jouissent de la plus entière liberté à l'ombre du drapeau britannique, tandis que les derniers subissent encore le joug allemand. Mais au point de vue national, le problème est le même pour les deux petits peuples : ils sont sous la dépendance respective de nations puissantes poursuivant un idéal qui n'est pas le leur, au moins *tout le leur*. Et les Alsaciens et les Canadiens (2) sont loyalement soumis au gouvernement métropolitain, mais les uns et les autres veulent rester fidèles au passé de leurs ancêtres, aux multiples traditions qui font de chacun de ces deux groupes une entité nationale distincte des autres races.

Et plus particulièrement pour nous, Canadiens français, qui avons à conserver non seulement le trésor de nos origines nationales, apporté avec tant de soin des rives de l'ancienne France aux bords du Saint-Laurent, mais qui avons aussi et surtout le trésor infiniment plus précieux de la foi catholique à transmettre intact à nos enfants, combien ne devons-nous pas nous préoccuper de maintenir chez nous une conscience *canadienne*, entendons-nous, *canadienne-française et catholique* !

Mais pour maintenir dans le peuple une conscience canadienne, il faut réveiller chez lui ce que le programme alsacien nomme si justement *les énergies essentielles*.

Il y a juste cinquante ans, l'historien Garneau, dans la célèbre conclusion de son *Histoire du Canada*, a tracé d'une main ferme le programme que ses

(1) *Le Mois littéraire et pittoresque*, Paris. Août 1903. Article de René Bazin.

(2) Ceux qui sont d'origine française.

(1) gnemen

(2)

(3)

compatriotes doivent suivre, s'ils veulent atteindre les destinées glorieuses que leur réserve la Providence.

Écoutons cette voix éloquente, dont les accents nobles et fiers éveillent à un si haut degré l'attention des penseurs de son temps :

Malgré toutes les tourmentes passées déjà sur le Canada, quelques centaines de colons français (car nous craindrions d'exagérer en disant quelques milliers) avaient atteint le chiffre fort peu important en Europe de 60,000 âmes environ au jour de la conquête (1). Aujourd'hui (2) après 90 ans, ce chiffre atteint 700,000, et cet arbre s'est accru de lui-même, sans secours étranger, dans sa propre foi religieuse, dans sa propre nationalité.

Pendant 150 ans, il a lutté contre les colonies anglaises, trente à quarante fois plus nombreuses, sans broncher d'un pas, et le contenu de cette histoire nous dit comment il s'acquittait de son devoir sur le champ de bataille.

Quoique peu riche et peu opulent, ce peuple a montré qu'il avait conservé quelque chose de la grande nation dont il tire son origine. Depuis la conquête, sans se laisser distraire par les philosophes ou les rhéteurs sur les droits de l'homme et autres thèses qui amusent le peuple des grandes villes, il a fondé sa politique sur sa propre conservation, la seule base d'une politique recevable pour un peuple. Il n'était pas assez nombreux pour prétendre ouvrir une voie nouvelle aux sociétés, ou se mettre à la tête d'un mouvement quelconque à travers le monde. Il s'est resserré en lui-même, il a rallié tous ses enfants autour de lui, et a toujours craint de perdre un usage, une pensée, un préjugé de ses pères, malgré les sarcasmes de ses voisins. Le résultat c'est que jusqu'à ce jour, il a conservé sa religion, sa langue, et bien plus, un pied-à-terre à l'Angleterre dans l'Amérique du Nord en 1775 et en 1812.

Les Canadiens (3) sont aujourd'hui un peuple de cultivateurs dans un climat rude et sévère. Il n'a point, en cette qualité, les manières élégantes et fastueuses des populations méridionales, et ce langage qui semble sortir de cette nature légère et intarissable qu'on ne connaît point dans les hautes latitudes de notre globe. Mais il a de la gravité, du caractère et de la persévérance.

.....
Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes ; qu'ils soient sages et persévérants, qu'ils ne se laissent point emporter par le brillant des nouveautés sociales ou politiques. Ils ne sont pas assez forts pour se donner carrière sur ce point. C'est aux grands peuples à essayer les nouvelles théories. Ils peuvent se donner des libertés dans leurs orbites assez spacieuses. Pour nous, une partie de notre force vient de nos traditions ; ne nous en éloignons ou ne les changeons que graduellement.

Soyons fidèles à nous-mêmes ! Comme les patriotes alsaciens, efforçons-nous de dégager dans le passé ce qui mérite d'être prolongé ; acclamons dans le présent tout ce qui naît de notre hérité propre ; dans les choses patriotiques, suffisons-nous à nous-mêmes, taillons *dans l'étoffe du pays*, cessons de vivre d'emprunt.

(1) N'est-ce pas plutôt *cession* que l'historien aurait dû dire ? — *Note du Directeur de L'Enseignement Primaire.*

(2) Il ne faut pas oublier que Garneau a écrit les lignes ci-dessus vers 1848.

(3) Ce n'est que depuis 1867 que l'adjectif *français* s'ajoute au nom Canadien. — *Note du Directeur.*

C'est en cultivant dans l'âme du peuple un patriotisme bien canadien-français que nous assurerons les triomphes futurs de notre nationalité. Cessons d'être patriote à l'anglaise ou à la française : soyons-le à LA CANADIENNE. Ce patriotisme *local*, le seul vrai, le seul logique puisqu'il enfonce ses racines dans le sol qui nous vit naître, n'exclut pas la loyauté à notre souverain ni le culte du souvenir à l'égard de la France. Non.

Ce patriotisme de *chez nous* ne saurait blesser les susceptibilités des Anglais ou des Français, car l'amour du sol natal est inné au cœur de l'homme. Comme les Canadiens français ne sont pas des *exilés* au Canada, il est fort naturel qu'ils préfèrent le Saint-Laurent à la Tamise ou à la Seine.

D'ailleurs, si nous voulons compter pour quelque chose dans ce bas monde, soyons *quelqu'un*. Nous avons un beau passé et de glorieuses traditions ; ayons donc un patriotisme à nous, comme nous devrions avoir un drapeau à nous.

Sachons démontrer par des faits l'originalité de l'esprit canadien-français et la noblesse de notre caractère national.

Le Directeur de L'Enseignement Primaire.

L'enseignement par les yeux

Des cinq sens par lesquels notre intelligence perçoit les choses extérieures, le sens de la vue est sans contredit celui qui grave le plus facilement et le plus permanemment les objets dans la mémoire. Il a en outre le mérite de faire saisir une chose multiple du premier coup, pour ainsi dire, et dans tout son ensemble, sans que la partie déjà décrite et comprise ait besoin de s'effacer du champ de l'esprit pour faire place successivement aux autres parties. C'est, de plus, celui des sens qui, pour ouvrir l'esprit à la compréhension, exige le moins de raisonnement. D'où il suit que la vue, surtout lorsqu'il s'agit de l'enfance, doit jouer un rôle considérable dans l'enseignement.

Il est incontestable qu'il faut habituer l'enfant à raisonner, mais il faut se garder, d'autre part, d'abuser de cette méthode et de fatiguer l'esprit par une tension trop prolongée. Le raisonnement, d'ailleurs, doit toujours avoir pour base les faits. Or, la meilleure manière de faire parvenir l'enfant à la connaissance des faits est de lui en faire une représentation à l'œil, de les fixer dans son esprit par des images, chaque fois que le sujet le comporte. Il y aura toujours bien assez de choses abstraites auxquelles il lui faudra appliquer son esprit sans le secours des yeux. De cette manière, on exercera suffisamment, sans les forcer trop, le raisonnement et la mémoire.

l'ex
auta
reux
sage
cette

mém
en le
trer e
sité d

surto
manq
bon m
te tra
souha
blable
seul m
sur le
il sent
allume
puniti
que la
Co

utile.
éviter
vous.
manque
marque
solation
jugerez
lui mon
de dern
console
qui le g
laquelle
qu'il n'o
vous der
nables e
et qu'il n
employe

(1) Rep

Quand et comment il faut punir (1)

Quand le châtement a été jugé nécessaire, il y a temps et manière de l'exercer. Les maladies de l'âme demandent à être traitées au moins avec autant de dextérité et d'adresse que celles du corps. Rien n'est plus dangereux pour celui-ci qu'un remède donné mal à propos et à contretemps. Un sage médecin attend que le malade soit en état de le soutenir, et épie dans cette vue les moments favorables.

La première règle est donc de ne point punir un enfant dans l'instant même de sa faute, de peur de l'aigrir et de lui en faire commettre de nouvelles en le poussant à bout ; mais de lui laisser le temps de se reconnaître, de rentrer en lui-même, de sentir son tort, et en même temps la justice et la nécessité de la punition, et par là de le mettre en état d'en profiter.

Le maître, de son côté, ne doit jamais punir avec passion ni par colère, surtout si la faute qu'il punit le regarde personnellement, comme serait un manque de respect ou quelque parole choquante. Il doit se souvenir d'un bon mot que dit Socrate à un esclave dont il avait sujet de se plaindre : *Je te traiterais comme tu le mérites, si je ne me sentais en colère*. Il serait à souhaiter que toutes les personnes qui ont autorité sur les autres fussent semblables aux lois, qui punissent sans trouble et sans emportement, et par le seul motif du bien public et de la justice. Pour peu qu'il paraisse d'émotion sur le visage du maître, ou dans son ton, l'écolier s'en aperçoit aussitôt, et il sent bien que ce n'est pas le zèle du devoir, mais l'ardeur de la passion qui allume ce feu : et il n'en faut pas davantage pour perdre tout le fruit de la punition, parce que les enfants, tout jeunes qu'ils sont, sentent qu'il n'y a que la raison qui ait droit de corriger.

Comme la punition doit être rare, il faut tout employer pour la rendre utile. Montrez, par exemple, à un enfant tout ce que vous avez fait pour éviter cette extrémité. Paraissez-lui affligé de vous y avoir réduit malgré vous. Parlez devant lui avec d'autres personnes du malheur de ceux qui manquent de raison et d'honneur jusqu'à se faire châtier. Retranchez les marques d'amitié ordinaires jusqu'à ce que vous voyiez qu'il a besoin de consolation. Rendez ce châtement public, et tenez-le secret, selon que vous jugerez qu'il sera utile à l'enfant ou de lui causer une grande honte, ou de lui montrer qu'on la lui épargne. Réservez cette honte publique pour servir de dernier remède. Servez-vous quelquefois d'une personne raisonnable qui console l'enfant, qui lui dise ce que vous ne devez pas lui dire vous-même, qui le guérisse de la mauvaise honte, qui le dispose à revenir à vous, et à laquelle l'enfant dans son émotion puisse ouvrir son cœur plus librement qu'il n'oserait le faire devant vous. Mais surtout qu'il ne paraisse pas que vous demandiez de l'enfant d'autres soumissions que celles qui sont raisonnables et nécessaires. Tâchez de faire en sorte qu'il s'y condamne lui-même, et qu'il ne vous reste qu'à adoucir la peine qu'il aura acceptée. Chacun doit employer ces règles générales selon les besoins particuliers.

(1) Reproduit de *L'Ecole et la Famille*.

Mais si l'enfant qu'on punit n'est sensible ni à l'honneur ni à la honte, il faut faire en sorte que le premier châtement qu'on emploiera fasse sur lui, par la douleur, une vive et durable impression, afin qu'à défaut d'un plus noble motif, la crainte au moins puisse le retenir.

Je n'ai pas besoin d'avertir que les soufflets, les coups et les autres traitements pareils, sont absolument interdits aux maîtres. Ils ne doivent punir que pour corriger, et la passion ne corrige point. Qu'on se demande à soi-même si c'est de sang-froid et sans émotion qu'on donne un soufflet à un enfant. La colère, qui est elle-même un vice, peut-elle être un remède bien propre pour guérir les vices des autres ?

ROLLIN.

PSYCHOLOGIE

La volonté

On appelle volonté ou libre arbitre le pouvoir que possède l'âme humaine, lorsque toutes les conditions de l'action sont données, d'agir ou de ne pas agir d'une façon ou d'une autre, en un mot de se déterminer selon son bon plaisir.

Analyse de l'acte volontaire.— Chaque acte particulier de la volonté s'appelle *volition*.

Il résulte de la définition ci-dessus que l'acte volontaire est un acte raisonné, réfléchi, libre ; il n'est pas possible à l'homme qui n'a pas la jouissance de ses facultés, l'usage de sa raison, ou qui n'agit pas dans sa liberté ; l'idiot, l'ivrogne, par exemple, comme celui qui est sous l'empire d'un sentiment qui l'affecte au point de ne plus se posséder, ne peuvent poser d'acte volontaire, parce qu'ils ne réunissent pas la condition indispensable : la possession d'eux-mêmes.

Tel acte à poser se présente ; l'esprit doit en *concevoir* l'idée, la portée, le but et les moyens d'atteindre ce but ; le premier moment de la volition est la *conception*.

Dès lors, l'intelligence recherche et apprécie les raisons ou les *motifs* de produire ou de ne pas produire cet acte ; elle examine en même temps les *mobiles* qui poussent à l'action ou à l'abstention, mobiles qui sont du domaine de la sensibilité et qui ne sont rien autre chose que les appétitions, les tendances, les passions ; l'esprit, dans cet examen, pèse le pour et le contre ; il délibère ; la *délibération* est le second moment de l'acte volontaire.

L'âme fait alors un choix ; après sa délibération attentive, elle dit : "Je veux", ou bien : "Je ne veux pas". Elle prend une *décision*, une *résolution*, une *détermination* ; et le troisième moment de l'acte de *vouloir*, s'appelle de l'un de ces trois noms : *détermination*, *résolution*, *décision*. C'est en ce moment que la volonté s'affirme réellement et l'on peut dire que la résolution est l'élément caractéristique de cette faculté.

Enfin, l'acte doit être ou ne doit pas être accompli ; en d'autres termes, la décision prise est exécutée ; l'*exécution*, appelée encore l'*action* est le dernier moment, le couronnement de la volition ; il comprend l'effort à mettre en œuvre et la réalisation du but à atteindre. Nous reviendrons tantôt à ces divers points.

Qualités de la volonté.— Faculté d'une importance capitale aussi bien dans l'instruction que dans l'éducation morale, la volonté est en rapport direct avec l'intelligence et la sensibilité et exerce une influence incontestablement très grande sur l'éducation intellectuelle, l'éducation du cœur, la formation et le maintien des bonnes habitudes, l'énergie et la noblesse du caractère, l'accomplissement du devoir, à la condition toutefois qu'elle soit ornée des qualités qui en feront la puissance et parmi lesquelles nous citerons particulièrement : La prudence (bien réfléchie), la force (dans ses déterminations), la persévérance (dans ses résolutions). Ainsi que nous le verrons plus loin, l'éducateur a une tâche sérieuse à remplir pour en faire suffisamment l'éducation ; il nous suffira d'ajouter pour le moment qu'il ne négligera aucune occasion de combattre les défauts qui le plus souvent se constatent à ce sujet chez les enfants : la légèreté, la velléité, l'irrésolution, le caprice et l'entêtement.

(*Les Premiers Pas*).

Bossuet et Fénelon éducateurs

S'il fallait juger des mérites d'une éducation uniquement par ses résultats, à peine oserait-on comparer Bossuet à Fénelon : c'est à celui-ci qu'appartiendrait, sans contestation possible, le premier rang. Mais il faut tenir compte de la nature différente des deux élèves, des ressources que chaque précepteur pouvait trouver, pour l'accomplissement de sa tâche, dans l'intelligence, dans le caractère de l'enfant dont il était chargé. Bossuet eut à travailler sur une matière ingrate. Fénelon fut bien mieux partagé : dans le sujet qui lui était confié, que de qualités précieuses, pourvu que l'on sût en tirer parti ! Entre le duc de Bourgogne et son père, il y a tout un abîme.

Si nous considérons les deux maîtres dans la conduite de l'éducation et dans la manière d'instruire, à qui donner l'avantage ? En ce qui touche l'éducation, la réponse n'est pas douteuse. Le grand Dauphin était un enfant ordinaire quand on le remit à ceux qui devaient l'élever : avec eux il semble avoir perdu plutôt que gagné ; il sortit de leurs mains timide, insolent, et comme abêti, par suite de l'excessive sévérité dont il avait été l'objet. N'oublions pas que ces sentiments rigoureux étaient le fait exclusivement du gouverneur Montausier. Bossuet, confiné dans ses fonctions de précepteur, s'y montra doux, patient, plein de sollicitude pour l'enfant dont il avait à former l'intelligence ; il serait pour nous le modèle des instituteurs si Fénelon n'avait existé. Mais que l'on songe à toutes les craintes que faisait concevoir l'enfance du duc de Bourgogne, à toutes les espérances que donna son âge mûr, et l'on reconnaîtra que celui qui fut l'auteur d'une si prodigieuse transformation s'est mis hors de pair. Mais ce n'est pas seulement à la grâce, à la souplesse, aux ressources variées et au charme insinuant de son esprit que Fénelon dut de pouvoir opérer cette merveille : le

cœur eut une grande part dans cette œuvre. Bossuet, sans doute, s'était attaché au grand Dauphin ; mais c'était l'attachement d'un maître pour son disciple. Fénelon a pour le duc de Bourgogne la tendresse d'un père pour son fils ; il se fait en quelque sorte petit avec lui ; il prend son langage, il se prête à ses amusements et à ses jeux. Quand on aime, on se fait aimer : le jeune prince peu à peu se donne à son tour ; il se prend pour Fénelon d'une sorte de passion, il se laisse subjugué par lui ; et son désir de le satisfaire lui rend plus faciles les efforts qu'il doit faire pour se réformer.

Que le grand Dauphin, son éducation une fois finie, ait conservé pour Bossuet de l'affection, on le dit, et nous voulons le croire ; cependant nous ne voyons pas qu'il en ait donné des marques bien vives. Une fois lorsqu'il se rend à l'armée d'Allemagne, en 1690, il visite en passant Bossuet, dans sa maison de campagne, à Germigny ; voilà le seul fait que l'on puisse citer. Mais le duc de Bourgogne ! comme il aime Fénelon ! Les témoignages abondent. Quand on lui retire ce cher précepteur, il n'a encore que quatorze ans : c'est un âge où d'ordinaire on oublie vite ; mais ni le temps ni l'éloignement ne lui feront oublier l'absent. En dix-sept ans, il ne lui sera permis de le revoir que trois fois, quelques instants à peine, en passant, dans une maison de poste, et en présence de surveillants chargés d'interdire tout entretien particulier, tout épaulage. Mais comme les yeux parlent à défaut de la bouche ! « Le jeune prince attendrit la foule qui l'entourait par le transport de joie qui lui échappa à travers toute contrainte en apercevant son précepteur... Il l'embrassa tendrement à plusieurs reprises. Il lui dit tout haut qu'il n'oublierait jamais les grandes obligations qu'il lui avait, et sans jamais parler bas, ne parla presque qu'à lui ; et le feu de ses regards lancés dans les yeux de l'archevêque, qui suppléèrent à tout ce que le roi avait interdit, eurent une éloquence, avec ces premières paroles à l'archevêque, qui enleva tous les spectateurs. » Malgré la crainte que lui inspire le roi, aussi absolu dans sa famille que dans l'État, il reste en correspondance secrète avec l'exilé ; et cet exilé ne le flatte point, au contraire ; nous avons vu comment le prince accepte les reproches qui lui viennent de Cambrai.

Si de l'éducation proprement dite nous passons à l'instruction, trouverons-nous chez Fénelon la même supériorité ? L'étude par elle-même, n'est pas toujours attrayante ; Bossuet, sans doute, a eu soin de la dégager, pour son élève, de beaucoup des épines dont on l'avait jusqu'alors hérissée ; mais il lui laisse cependant son austerité ; il estime qu'elle vaut surtout par le labeur, par l'effort qu'elle impose. Dans son plan tout est réglé d'avance ; chaque heure a son emploi déterminé, ses occupations prévues, ses exigences, et il faut que l'esprit se ploie à cette discipline exacte. Fénelon songe avant tout à rendre l'étude agréable ; dès qu'elle va devenir une fatigue, il l'interrompt ; l'enfant peut s'échapper en questions sur les choses qui viennent éveiller sa curiosité ; les entretiens sont mêlés aux leçons, les digressions habilement ménagées ; la variété des exercices prévient l'ennui, et sert comme de récréation : c'est ainsi que les heures consacrées à l'instruction passent vite, trop vite même au gré de l'élève. Avec Bossuet l'étude reste un travail, avec Fénelon elle se change en amusement.

Des deux méthodes, c'est la dernière sans aucun doute, qui obtiendra presque tous les suffrages. Toutefois, si elle a de grands avantages, ne peut-elle pas aussi avoir quelques inconvénients ? Réclamer de l'élève une application soutenue et fixer son attention, même quand il lui en coûte ; lui faire surmonter quelques dégoûts, l'habituer à lutter contre les difficultés qui lui viennent de lui-même et de sa mobilité d'esprit,

n'est-ce pas le former déjà pour les travaux de la vie, qui souvent n'ont rien de varié ni d'attrayant ? Ce qui est utile dans la jeunesse, c'est encore moins ce qu'on apprend que la peine qu'il faut se donner pour apprendre. Ensuite, s'il est bon de faciliter l'étude, c'est toujours à condition de ne rien sacrifier des études. La grammaire est chose ingrate, nous le savons ; mais elle est pourtant nécessaire, car elle est le fondement même de la parfaite connaissance d'une langue ; quand Fénelon la néglige, ou du moins quand il se contente de la faire apprendre uniquement par l'usage, ne cède-t-il pas trop au désir d'épargner un peu de peine à l'élève ? De même pour l'art de parler et d'écrire : il en laisse les préceptes de côté, et les remplace par la lecture des auteurs et des exercices de style. Tout cela est fort ingénieux, sans doute, et peut séduire par un certain caractère de nouveauté. Mais cette manière d'instruire n'est-elle pas plus spécieuse que solide ? Abus de règles et suppression des règles, deux excès dont il faut également se défier. — En histoire, tandis que Bossuet déroule à son élève la série des siècles, lui montre comment les événements s'enchaînent, Fénelon choisit quelques époques, quelques grands hommes, dont il dépeint les mœurs, les caractères ; l'un embrasse l'ensemble des faits, l'autre s'attache surtout à des détails. — Le duc de Bourgogne montre beaucoup de goût pour la philosophie ; mais ici encore il semble bien que le précepteur ne l'a pas arrêté sur certaines parties de cette science, assez arides, sans doute, mais essentielles, la logique, par exemple. Bossuet présente à son élève la substance même de toute chose, tandis que Fénelon se contente trop souvent d'en offrir la fleur. On peut préférer l'art que celui-ci déploie dans son enseignement ; mais, pour le fond même de l'enseignement, c'est à celui-là qu'appartient, suivant nous, la supériorité. S'il n'y a pas de comparaison possible entre les deux élèves, entre les deux maîtres il est permis d'hésiter.

(*L'Education Chrétienne.*)

Aération des classes

Il est du devoir strict des instituteurs et des institutrices d'aérer les classes avec beaucoup de soin. L'air doit être renouvelé complètement dans une école, le midi et le soir, en l'absence des élèves. Durant les heures de classe, si le cubage est insuffisant pour le nombre d'élèves, on doit faire entrer l'air du dehors avec prudence. Ouvrir largement les fenêtres pendant les heures de classe, dès que la température le permet.

TRIBUNE PÉDAGOGIQUE

De la correction des devoirs. — Dans *L'Ecole Française*, M. Decaux donne les excellents conseils qui suivent au sujet de la correction des devoirs :

“ La correction n'est pas toujours, surtout dans les classes nombreuses, ce qu'elle devrait être. Trop souvent le maître, pressé par tout ce qu'il doit faire, par la préparation de sa classe, par la multiplicité des leçons qu'il doit donner, par le nombre des cahiers qui lui sont remis, jette un rapide coup d'œil sur les pages qui lui sont soumises, souligne quelques fautes de français ou d'orthographe, marque un chiffre ou des initiales comme note générale, et c'est tout. Et cependant ce peu est pour lui le résultat d'un travail réel, fatigant parce qu'il absorbe un temps précieux. Plutôt que de vivre dans cette situation : fatigue inutile et résultat insuffisant, ne vaut-il pas mieux changer totalement de méthode, adopter pour la majeure partie des devoirs, la méthode de la correction verbale et faite en commun et réserver le temps destiné à la correction écrite à l'examen attentif de quelques-uns des devoirs seulement ?

“ La correction verbale peut être appliquée à la dictée et aux devoirs de grammaire : exercices, analyses, conjugaison de verbes, etc.

“ La correction collective de la dictée faite au tableau est la meilleure, elle a le grand avantage de mettre sous les yeux de tous les élèves le texte correct. Les élèves doivent le suivre sur leurs cahiers, mais ils s'arrêtent et fixent les yeux sur ce texte comme au moment des explications. La correction ainsi faite permet de tirer d'une dictée bien choisie, les mêmes avantages que d'une lecture expliquée et au point de vue de l'orthographe elle est l'exercice par excellence, l'exercice intelligent, l'exercice qui permet de faire appel à toutes les facultés de l'enfant, qui, mises ainsi en jeu, retirent de cette leçon une action éducative en même temps que l'acquisition d'une connaissance. Si les exercices de grammaire sont courts, la correction au tableau noir est encore possible, s'ils ont une certaine étendue, il suffit d'expliquer au tableau les premiers exemples d'application de la règle et, en poursuivant à haute voix la correction faite sur les cahiers, de rapprocher, à mesure qu'ils se présentent, tous les cas semblables de ceux qui doivent rester sous les yeux des enfants. Pour la correction des analyses, l'emploi du tableau s'impose d'autant plus que la plupart du temps l'analyse grammaticale ou logique, comme les exercices d'étymologie, doit être faite oralement avec inscription des phrases et indication des difficultés sur le tableau.

“ Pour la révision des problèmes d'arithmétique, l'emploi du tableau est encore indispensable. Il est évident qu'il habituera les enfants à une disposition claire et précise des solutions et des calculs en même temps que la méthode orale permettra de faire des raisonnements un véritable exercice d'intelligence.

“ Est-ce à dire que le maître n'a pas besoin d'examiner les devoirs ainsi corrigés par les enfants ? Il doit le faire pour deux raisons : pour se rendre compte de la propreté, de la netteté des devoirs, pour vérifier l'exactitude des corrections. Pendant la classe même, il peut jeter sur les cahiers un coup d'œil rapide, distribuer l'éloge ou le blâme et inscrire une note au crayon tandis qu'il passe entre les bancs. Puis une fois par semaine ou par quinzaine, il se fait remettre les cahiers et cette fois procède à cette révision rapide que nous indiquons en commençant : souligner quelques fautes oubliées et inscrire sur le cahier une observation générale sur les devoirs qu'il a

regardés. Si la classe est nombreuse, il n'a pas même besoin de regarder tous les cahiers à la fois. Il peut, par exemple, en relever un certain nombre chaque semaine, de manière que tous les cahiers aient été individuellement revisés une fois par mois.

“ Mais les devoirs de rédaction, les résumés de cours exigent toujours la correction individuelle. Toutefois cette correction n'a pas besoin d'être complète. Le maître n'a pas besoin de refaire lui-même le devoir en marge, d'en redresser toutes les erreurs, ni toutes les incorrections : il suffit qu'il les indique par de brèves annotations claires, précises, portant bien, et qu'il inscrive en tête ou à la fin, avec la note générale, une appréciation de la valeur du devoir au point de vue de l'exactitude scientifique, historique, géographique ou de la compréhension du sujet de rédaction, soit au point de vue du style, de l'orthographe et de l'écriture.

“ Cette correction écrite et individuelle a d'ailleurs été pour le maître la préparation de la correction collective et orale. Il doit avoir retenu les fautes générales, puis les erreurs considérables, ou au contraire les passages remarquables de telle ou telle composition, et au moment du compte rendu, il ne manque pas de les signaler, faisant très clairement la correction des fautes générales, expliquant *pourquoi* elles sont faites et *comment* on doit les remplacer pour être exact et correct. Puis il n'oubliera pas de faire lire, pour en faire la correction verbale entière, l'un des plus mauvais, puis l'un des meilleurs devoirs, reprenant à propos du plus mauvais les fautes considérables des uns ou des autres, louant, à propos du meilleur, qu'il peut amender de manière à en faire un modèle, les passages recommandables qui l'ont frappé dans le devoir de tel ou tel.

Ainsi pratiqué, le travail de correction n'est pas aussi long qu'on le croirait, car lorsqu'il s'agit des résumés de cours, il sert de révision de la leçon précédente ; lorsqu'il s'agit d'une composition française, il est la matière d'une véritable leçon.

“ En résumé, quel que soit le devoir corrigé, le travail de correction doit être double : il a toujours sa partie collective et verbale, sa partie individuelle et écrite, seulement pour les devoirs que nous avons d'abord énumérés : dictées, exercices de grammaire, d'analyse, d'étymologie, de conjugaison—problèmes d'arithmétique, la correction collective et verbale est la première et doit être immédiate— pour les rédactions, compositions françaises et pour les résumés de cours, la correction individuelle et écrite doit précéder la correction verbale et en être la préparation.”

Comment un enfant paresseux fut guéri de sa paresse.— A ce sujet, voici ce qu'un observateur rapporte :

Je vais vous raconter l'histoire d'un enfant paresseux qu'une bonne punition guérit radicalement de sa paresse.

Maurice était un paresseux, oh ! mais un paresseux... hors ligne, pas un devoir, pas une leçon, son pauvre maître en était désespéré. Il avait tout épuisé : bons conseils, réprimandes, punitions, Maurice cultivait toujours avec amour son défaut favori.

Un jour, après une scène orageuse, le maître, fatigué, conduisit notre Maurice au directeur et exposa la situation ; bien des plaintes déjà avaient été formulées, le directeur écouta cette dernière avec calme et dit à l'enfant : “ Vous allez rester avec

moi ici, Monsieur." Le ton était sévère, mais la punition ne l'était pas, du moins, Maurice la jugea telle sur le moment. "Asseyez-vous", dit le directeur, et il se replongea dans son travail.

Les premières minutes apportèrent un vrai soulagement à notre ami qui ne croyait pas en être quitte à si bon compte ; à la dérobée il regardait le maître, s'intéressait à ce qu'il faisait. Ce dernier ne semblait même plus se douter qu'il était là, il changeait de travail et semblait absorbé.

Maurice se lassa de sa contemplation, il osa remuer un peu, l'ennui le gagnait, il fouilla dans ses poches, elles contenaient des merveilles ; de la ficelle, un couteau, des billes, que sais-je encore : il tira tout cela lentement, avec une évidente satisfaction, mais le directeur lui dit : " Mon ami, serrez ces objets, je vous prie, et restez tranquille ".

Maurice obéit, une autre bien lente demi-heure s'écoula ; il bâillait, que faire ? Des brochures étaient sur le coin du bureau avec des gravures amusantes, il s'approcha doucement, et plus doucement encore essaya de les feuilleter, mais l'œil du maître veillait : " Vous ne devez rien faire, dit-il, éloignez-vous ".

Les heures s'écoulaient lentement, Maurice, avec angoisse attendait leur son, il imagina des jeux de bascule avec sa chaise, mais le directeur lui dit sévèrement : " Rien, c'est rien ".

La cloche du diner sonna, ce fut une délivrance courte, hélas ! Maurice descendit au jardin, voulut se mêler aux jeux de ses compagnons, mais le maître lui dit : " La consigne est de rester tranquille ".

Et il remonta chez le directeur, et les heures furent interminables, et le malheureux Maurice, à bout de force, se jeta aux pieds de ses maîtres, les suppliant de lever sa consigne. " Laissez-moi retourner avec mes compagnons, dit-il, je vous promets que je travaillerai désormais, l'oisiveté fait tellement souffrir que je suis prêt à étudier tout ce que vous voudrez, pour ne pas me voir infliger une punition semblable à celle d'aujourd'hui, je vous promets de bien travailler ".

Maurice tint fidèlement parole, il devint un bon écolier.

Il ne faut pas trop parler.— Un collaborateur du *Journal des Instituteurs* nous met en garde contre le verbiage auquel plusieurs instituteurs se laissent souvent aller. Nous inondons notre auditoire par ce déluge de paroles, sans nous soucier si ces mots représentent toujours des choses, des idées.

" Notre grand tort est de toujours croire que les élèves savent cela, et c'est précisément pour cette raison que les maîtres continuent à donner un enseignement purement abstrait. Les conséquences malheureusement en sont graves. Nous habitons l'enfant à répéter machinalement ce qu'il a étudié, sans faire le moindre effort pour comprendre. Nous étouffons en lui la faculté de réflexion. Nous l'habitons à se payer de mots, à s'en référer à l'autorité d'autrui. Il sera plus tard incapable de penser par lui-même. Il croira sans discussion tout ce qui est imprimé : son journal, quel qu'il soit, sera son guide. Homme ou citoyen, il sera un instrument entre les mains des plus habiles."

Vivie
page

I
les ex
à lui
à tou
serait
ter to
pouvo
tive p
serait
idées,
taire, l

Le
chaîne

Le
Celui-c
les croy
social p

Tou
heurté à
sa stabi
avec les
du deho
socialist
lui a déj
qui arrac
enseigne
des intel
désastre
renverser
l'autel, e

Tout
sement d
du père.
incapable
la plus sa
pouvoirs
la reconn
mieux la

" Il n
que l'oppr

Les droits de la Famille et de l'État.— Dans une lettre pastorale, Mgr l'évêque de Viviers, France, a naguère tracé les limites de chacun de ces droits. Citons la belle page qui suit :

Il est bon de reconnaître et d'affirmer les droits de l'État, mais il y aurait péril de les exagérer. Rien ne contribue plus efficacement à avancer l'œuvre du socialisme et à lui préparer dans notre pays un triomphe prochain, que la tendance de certains esprits à tout rattacher à l'État. La société de leur rêve serait celle dont le gouvernement serait le centre de toute la vie nationale, une vaste machine à laquelle viendraient s'adapter toutes les institutions publiques et dont tous les ressorts seraient aux mains du pouvoir, qui ferait tout mouvoir à son gré. Ce serait l'arrêt immédiat de toute initiative privée; ce serait la suppression de la liberté de penser, de croire et d'agir; ce serait le communisme dans son plus large épanouissement: l'État absorbant tout, les idées, les croyances, la fortune; l'État unique maître d'école, l'État unique propriétaire, l'État pontife unique et souverain.

Le moyen le plus rapide de transformer le rêve socialiste en une vivante et prochaine réalité, c'est de faire, de l'enseignement à tous les degrés, un monopole de l'État.

Le monopole de l'éducation nationale, c'est déjà le communisme intellectuel. Celui-ci amènera forcément le communisme confessionnel par l'unification de toutes les croyances dans l'incroyance universelle: les deux réunis prépareront le communisme social par l'attribution à l'État omnipotent et déifié de toute propriété individuelle.

Toutefois, pour poursuivre son œuvre et achever ses conquêtes, le socialisme se heurte à un puissant obstacle: la famille. La famille, avec son principe d'hérédité, sa stabilité constitutionnelle, son régime absolu, son respect traditionnel de l'autorité, avec les vieux murs qui l'enserrent et la protègent contre les souffles révolutionnaires du dehors, la famille, telle que Dieu l'a faite, est essentiellement réfractaire au concept socialiste. C'est pourquoi la famille est la bastille qu'il faut à tout prix démolir. On lui a déjà porté de terribles coups. Le plus décisif, le coup fatal, serait l'acte violent qui arracherait l'enfant à la tutelle éducatrice du père et le soumettrait de force à un enseignement dont les ravisseurs auraient seuls la direction et le contrôle. Ce rapt des intelligences serait un grand crime; mais il serait aussi le prélude d'un grand désastre: il entraînerait sûrement la ruine de la famille. Mais la famille, en tombant, renverserait l'autel; et quand une société n'a plus pour se soutenir ni le foyer, ni l'autel, elle ne peut plus vivre que dans les convulsions de l'agonie.

Toute atteinte à la liberté de l'école serait une violation du droit naturel, le renversement du principe constitutif de la famille: elle serait en outre un outrage à la dignité du père. Ce serait lui mettre au front ce stigmate de l'interdit dont la loi marque les incapables et les indignes; ce serait un crime de lèse-majesté contre la plus haute et la plus sacrée des royautés humaines; ce serait porter au plus nécessaire de tous les pouvoirs un coup injuste et mortel; ce serait infliger aux citoyens les plus dignes de la reconnaissance publique une immense douleur. Cette douleur, nous ne pouvons mieux la traduire qu'en empruntant l'énergique langage d'un tribun peu suspect.

« Il n'existe pas, dit Ledru-Rollin, une souffrance plus grande pour l'individu que l'oppression de sa conscience, que la déportation de ses fils dans des écoles qu'il

regarde comme des lieux de perdition, que cette conscription de l'enfance traînée violemment dans un camp ennemi et pour servir l'ennemi (1)."

Et qui aurait le plus durement à souffrir d'un état de choses qui mettrait entre la conscience du père et l'âme du fils la main brutale de la loi ? Ce ne sont pas les privilégiés de la fortune. Ceux-là pourront introduire dans leur demeure des maîtres choisis et rétribués par eux ; ils pourront au besoin exiler leurs fils et les envoyer chercher en pays libre l'enseignement interdit chez nous. Seuls, les parents pauvres auraient à se débattre dans les angoisses de leur sollicitude alarmée et de leur tendresse impuissante.

En s'emparant de l'école, l'État violerait d'autres droits que ceux de la famille : il commettrait, d'abord à l'égard de l'Église, une manifeste injustice.

L'Église existe en droit partout où il y a des âmes à conduire au ciel ; elle existe de fait partout où des fidèles marqués de son baptême, groupés sous son autorité, marchent soutenus et guidés par elle vers leurs destinées éternelles. Cette existence de fait et de droit est reconnue au moins implicitement par la Constitution française.

Mais l'Église n'est pas en France, elle n'est nulle part une branche de l'administration publique ; elle n'est pas, comme l'armée, le commerce ou l'agriculture, un service se rattachant à l'État et placé sous sa dépendance. Elle est une société parfaite et indépendante dans les limites de son domaine : libre, par conséquent, dans le choix et l'emploi des moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Or, l'Église, directrice des âmes, gardienne et propagatrice officielle d'une doctrine divinement révélée, est avant tout une société enseignante. On ne peut donc la séparer des âmes auxquelles elle a le devoir d'enseigner ou de faire enseigner leurs devoirs chrétiens. Qu'on lui refuse l'entrée d'un asile scolaire où pas un enfant catholique ne vient s'asseoir, nous le comprenons et nous nous abstenons de juger le procédé ; mais que, sur le seuil d'une école où s'élèvent des enfants baptisés, elle voie se dresser devant elle la police chargée de lui en interdire l'accès ; qu'une loi vienne se poser sur les lèvres du maître pour ne pas en laisser sortir un mot qui traduise une idée religieuse ; qu'il ne reste plus, dans un pays comme le nôtre, une seule école où l'Église ne soit tenue pour étrangère, sinon pour ennemie ; ce serait une gratuite injure et une brutale déclaration de guerre.

" Notre âme, a dit un orateur chrétien, est si grande que rien ici-bas ne lui est supérieur, si ce n'est Dieu. Rois et parlements, majorité et minorité n'ont aucun droit sur nous, quand il s'agit de nos intérêts chrétiens et de nos destinées éternelles (2). "

Ce sont ces droits de l'âme humaine que violerait, après ceux du père de famille et ceux de l'Église, la mainmise par l'État sur l'éducation nationale.

Il est, au plus intime de notre être, une liberté que l'esprit moderne a beaucoup exaltée et dont l'inviolabilité est comme un dogme philosophique : c'est la liberté de penser.

Quel pouvoir humain oserait faire violence à la pensée du père, le contraindre à abandonner ses idées pour lui substituer les siennes ? Et pourquoi n'avoir pas pour la pensée du fils la même réserve et le même respect ? Parce qu'il est faible et désarmé, sa liberté est-elle moins inviolable ? Et qui trouvera loyale et noble la tentative de l'opprimer ?

(1) Paroles citées par Montalembert devant la Chambre des Pairs (séance du 26 avril 1814).

(2) M. de Belcastel. — Discours au sujet de la loi scolaire, 29 juin 1883.

les ie
en di

de no
qu'à
mettre
V
même
l'ordre
a
maître
des ma
un pla
T
M
E.
M
Ju
vois de
M.
êtres so
E.
M.
de l'ord
d'autres
E.
sont ind
M.
personne
peuvent
E.
M.
d'une ma
E.
M.
porté d'u
s'appelle
Dite
E.

MÉTHODOLOGIE

LES PREMIÈRES LEÇONS DE REDACTION

(Suite)

Dans notre leçon d'aujourd'hui nous traiterons de l'ordre à mettre dans les idées. Sans autre préambule, nous entrerons tout de suite en matière en disant aux élèves :

“ Mes enfants, je vais vous interroger successivement pour vous demander de nommer les différentes choses que vous voyez dans l'école, vous ne parlerez qu'à votre tour, et ne nommerez qu'un seul objet chacun. Ernest va se mettre au tableau et écrire les noms que vous trouverez ”.

Vous commencez alors ; si vous le préférez, vous pouvez écrire vous-même les mots au tableau. Les élèves nommeront, je suppose, les objets dans l'ordre suivant :

“ *Des tables, des élèves, une armoire, des encriers, un maître (ou une maîtresse), un poêle, des livres, une porte, des cahiers, des bancs, un crucifix, des murs, des crayons, un plancher, un bureau, des fenêtres, une armoire, un plafond, des cartes, un balai, de la craie, un tableau, des ardoises* ”.

Tous ces noms étant trouvés, adressez-vous à un élève :

M.— Charles, que voyez-vous dans la classe ?

E.— (lisant sur le tableau) Des tables, des élèves, une armoire, etc.

M.— Voyons, Jules, est-ce bien répondu ?

JULES.— Non, monsieur, Charles aurait dû dire : *Dans la classe, je vois des tables, etc.*

M.— Votre correction est bonne ; mais ne remarquez-vous pas que les êtres sont nommés sans ordre, qu'ils sont mêlés ?

E.— Oui, monsieur.

M.— Alors la réponse, quoique *exacte*, n'est pas *bonne*. Il faut y mettre de l'*ordre*. Voyons, dans tous ces êtres, n'y en a-t-il pas qui sont *vivants* et d'autres qui sont *inanimés* ?

E.— Oui, monsieur, le *maître*, les *élèves* sont *vivants* ; tous les autres sont *inanimés*.

M.— Bien ; le maître et les élèves qui sont des *personnes*, forment le *personnel* ; maintenant, parmi les êtres inanimés n'en voyez-vous pas qui peuvent être emportés et d'autres qui ne le peuvent pas ?

E.— Oui, monsieur.

M.— Comment nommez-vous tous les objets qui peuvent être emportés d'une maison lorsqu'on déménage ?

E.— On les nomme *les meubles*.

M.— Très bien ; ce mot veut dire qui peut être mis en *mouvement*, porté d'une place à une autre. L'ensemble des *meubles* d'une habitation s'appelle le *meublier*.

Dites-moi maintenant si la maison est un meuble.

E.— Non, monsieur, car on ne peut la changer de place, ni l'emporter.

M.— Dans ce cas, on dira que la maison est un *immeuble* aussi bien que le terrain sur lequel elle est bâtie.

Pourriez-vous me dire quels sont les objets qui composent le *meublé* de l'école ?

E.— Le tableau, le bureau, les tables, les cartes, etc., (les faire nommer tous).

M.— Nommez quelques-unes des différentes parties de l'immeuble ?

E.— Les murs, le plancher, les fenêtres, le plafond, la porte.

M.— Ne voyez-vous pas encore des objets qui ne font pas partie du mobilier, mais qui servent aux élèves et qui leur appartiennent.

E.— Oui, monsieur ; les livres, les cahiers, les crayons, etc.

M.— C'est cela ; on nomme ces choses des *objets classiques* parce qu'ils servent en *classe*.

Que faudrait-il donc faire pour mettre de l'*ordre* dans tous ces mots qui sont mis *pêle-mêle* sur le tableau ?

E.— Je crois qu'il faudrait mettre ensemble ceux qui représentent des personnes, ceux qui représentent le mobilier, et ainsi pour les autres sortes.

M.— Voilà qui est bien répondu ; essayez donc de faire ce que vous venez de dire.

E.— Je vois dans la classe le maître (ou la maîtresse), les élèves, le bureau, l'armoire, les tables... les livres, les cahiers, les crayons... les murs, le plancher, les fenêtres...

M.— Il y a déjà plus d'ordre, les mots sont démêlés ; mais ne pourrait-on pas les distinguer davantage, en se servant des mots que je vous ai donnés et expliqués pour chaque catégorie ?

E.— Oui, monsieur ; mais comment faire ?

M.— Si vous faites bien attention, vous allez voir que c'est facile et que vous pourriez faire cela tout seul.

Puisque nous avons les idées mises en ordre, il ne s'agit plus que de construire la phrase. Voici quelle sera la charpente :

à écrire au tableau	}	<i>Je vois dans l'école d'abord les différentes parties qui la composent :</i>
	 ; <i>puis le personnel</i> <i>ensuite</i>
		<i>le mobilier</i> <i>enfin les objets classiques dont</i> <i>les élèves se servent</i>

M.— Remarquez bien les mots *d'abord*, *puis*, *ensuite*, *enfin*, qui marquent la suite des idées et servent en même temps à les classer pour les distinguer les unes des autres.

Après toutes ces explications, les élèves écriront eux-mêmes la phrase demandée, d'après le plan indiqué au tableau.

On leur donnera ensuite à faire un travail semblable qu'ils devront faire seuls. Le sujet pourra être :

Dites ce que vous voyez à la maison (ou dans votre demeure, ou encore chez vous.)

mais

copie
blant
chose
nomm
particI
ne per
à classFé
une pa
entrer
nous sa
"jeunes
pas pro
princip
faute de
que d'a
et de le
" Ide leur
leur dor
qu'on l'
donc pa
beau et
c'est son
Non. IAjoutez
sauver ?
qu'est-ceJe r
puis dire
ans. M
c'est de
" Il
prendre

Préparez le devoir par des questions semblables à celles posées plus haut, mais sans donner par écrit la *charpente* de la phrase :

Ce devoir comportera quelques petits changements, il ne sera pas une copie mot pour mot de l'exercice fait en classe, mais il lui sera assez ressemblant pour que les élèves puissent le faire sans grande difficulté. Une seule chose est à ajouter : la division du logement en appartements que les élèves nommeront, peut-être en indiquant leur usage et les meubles qui leur sont particuliers.

Il nous semble que des exercices de cette nature, répétés fréquemment, ne peuvent manquer d'habituer en très peu de temps les élèves à réfléchir, à classer leurs idées et à les exprimer.

(A suivre)

H. NANSOT.

L'enseignement de la religion aux tout petits

Fénelon, dans son ouvrage, *de l'Education des filles*, ch. vii, a écrit une page bien intéressante sur la manière dont il faut s'y prendre pour faire entrer dans l'esprit des enfants les premiers principes de la religion. On nous saura gré de citer ce passage :

« Nous avons remarqué, dit-il (il parle ici, comme on le verra, des tout jeunes enfants), nous avons remarqué que le premier âge des enfants n'est pas propre à raisonner ; non qu'ils n'aient déjà toutes les idées et tous les principes généraux de raison qu'ils auront dans la suite, mais parce que, faute de connaître beaucoup de faits, ils ne peuvent appliquer leur raison, et que d'ailleurs l'agitation de leur cerveau les empêche de suivre leurs pensées et de les lier.

« Il faut pourtant, sans les presser, tourner doucement le premier usage de leur raison à connaître Dieu. Persuadez-les des vérités chrétiennes, sans leur donner des sujets de doute. Ils voient mourir quelqu'un ; ils savent qu'on l'enterre ; dites-leur : Ce mort est-il dans le tombeau ? *Oui*. Il n'est donc pas en paradis ? *Pardonnez-moi, il y est*. Comment est-il dans le tombeau et dans le paradis en même temps ? *C'est son âme qui est en paradis ; c'est son corps qui est mis dans la terre*. Son âme n'est donc pas son corps ? *Non*. L'âme n'est donc pas morte ? *Non ; elle vivra toujours dans le ciel*. Ajoutez : et vous, voulez-vous être sauvés ? *Oui*. Mais qu'est-ce que se sauver ? *C'est que l'âme va en Paradis quand on est mort*. Et la mort, qu'est-ce ? *C'est que l'âme quitte le corps, et que le corps s'en va en poussière*.

Je ne prétends pas qu'on mène d'abord les enfants à répondre ainsi : je puis dire néanmoins que plusieurs m'ont fait ces réponses dès l'âge de quatre ans. Mais je suppose un esprit moins ouvert et plus reculé ; le pis aller, c'est de l'attendre quelques années de plus sans impatience.

« Il faut montrer aux enfants une maison, et les accoutumer à comprendre que cette maison ne s'est pas bâtie d'elle-même.

“ Les pierres, leur direz-vous, ne se sont pas élevées sans que personne les portât. Il est bon même de leur montrer des maçons qui bâtissent ; puis faites-leur regarder le ciel, la terre, et les principales choses que Dieu y a faites pour l'usage de l'homme ; dites-leur : Voyez combien le monde est plus beau et mieux fait qu'une maison. S'est-il fait de lui-même ? Non, sans doute ; c'est Dieu qui l'a bâti de ses propres mains.

“ D'abord, suivez la méthode de l'Écriture ; frappez vivement leur imagination ; ne leur proposez rien qui ne soit revêtu d'images sensibles. Représentez Dieu assis sur un trône, avec des yeux plus brillants que les rayons du soleil et plus perçants que les éclairs : faites-le parler ; donnez-lui des oreilles qui écoutent tout, des mains qui portent tout l'univers, des bras toujours levés pour punir les méchants, un cœur tendre et paternel pour rendre heureux ceux qui l'aiment. Viendra le temps que vous rendrez toutes ces connaissances plus exactes.

“ Observez toutes les ouvertures que l'esprit de l'enfant vous donnera ; tâtez-le par divers endroits, pour découvrir par où les grandes vérités peuvent mieux entrer dans sa tête. Surtout ne lui dites rien de nouveau sans le lui familiariser par quelque comparaison sensible. Si vous voulez faire sentir à l'enfant qu'on ne peut rien sans la grâce, vous ne gagnerez rien, si vous lui dites simplement qu'on a besoin de grâce pour être fidèle ; il n'entend point tous ces mots-là ; et si vous l'accoutumez à les dire sans les entendre, vous n'en êtes pas plus avancé. Que ferez-vous donc ? Racontez-lui l'histoire de St Pierre, représentez-le qui dit d'un ton présomptueux : “ S'il faut mourir, je vous suivrai ; quand tous les autres vous quitteraient, je ne vous abandonnerai jamais.” Puis dépeignez sa chute ; il renie trois fois Jésus-Christ ; une servante lui fait peur. Dites pourquoi Dieu permet qu'il fût si faible. Puis servez-vous de la comparaison d'un enfant ou d'un malade qui ne saurait marcher tout seul, et faites-lui entendre que nous avons besoin que Dieu nous porte, comme une nourrice porte son enfant : par là vous rendrez sensible le mystère de la grâce.

“ Mais la vérité la plus difficile à faire entendre est que nous avons une âme plus précieuse que notre corps. On accoutume d'abord les enfants à parler de leur âme ; et on fait bien, car ce langage qu'ils n'entendent point ne laisse pas de les accoutumer à supposer confusément la distinction du corps et de l'âme, en attendant qu'ils puissent la concevoir. Autant les préjugés de l'enfance sont pernicieux quand ils mènent à l'erreur, autant sont-ils utiles lorsqu'ils accoutument l'imagination à la vérité en attendant que la raison puisse s'y trouver par principe. Mais enfin il faut établir une vraie persuasion. Comment le faire ? Sera-ce en jetant une petite fille dans des subtilités de philosophie ? Rien n'est si mauvais. Il faut se borner à lui rendre clair et sensible, s'il se peut, ce qu'elle entend et ce qu'elle dit tous les jours.

“ Pour son corps, elle ne le connaît que trop ; tout la porte à le flatter, à l'orner et à s'en faire une idole ; il est capital de lui en inspirer le mépris, en lui montrant quelque chose de meilleur en elle.

“ Dites donc à un enfant en qui la raison agit déjà : Est-ce votre âme qui mange ? S'il répond mal, ne le grondez point ; mais dites-lui doucement que l'âme ne mange pas. C'est le corps, direz-vous, qui mange ; c'est le

corps
savant
quoiqu
l'esprit
lui qui
elle co
qu'elle
cette t
qu'elle
bois, et
l'enfan
et dans
Mais ce
rire, po
mieux,
la fenê
vous ré
point d
car vou
quand v
— Vou
Oui.—
où est-e
moins v
“ S
reprises
appartie
crêteme
l'âme.
il faut s
l'âme es

corps qui est semblable aux bêtes. Des bêtes ont-elles de l'esprit? Sont-elles savantes? *Non*, répondra l'enfant.— Mais elles mangent, continuerez-vous, quoiqu'elles n'aient point d'esprit. Vous voyez donc bien que ce n'est pas l'esprit qui mange, c'est le corps qui prend les viandes pour se nourrir; c'est lui qui marche, c'est lui qui dort. Et l'âme, que fait-elle? Elle raisonne; elle connaît tout le monde; elle aime certaines choses, il y en a d'autres qu'elle regarde avec aversion. Ajoutez, comme en vous jouant: Voyez-vous cette table? — *Oui*.— Vous la connaissez donc? — *Oui*.— Vous voyez bien qu'elle n'est pas faite comme cette chaise; vous savez bien qu'elle est de bois, et qu'elle n'est pas comme la cheminée qui est de pierre? *Oui*, répondra l'enfant.— N'allez pas plus loin, sans avoir reconnu dans le ton de sa voix et dans ses yeux, que ces vérités si simples l'ont frappé. Puis dites-lui: Mais cette table vous connaît-elle? — Vous verrez que l'enfant se mettra à rire, pour se moquer de cette question. N'importe, ajoutez: Qui vous aime mieux, de cette table ou de cette chaise? — il rira encore. Continuez: Et la fenêtre, est-elle bien sage? Puis essayez d'aller plus loin. Et cette poupée? vous répond-elle, quand vous lui parlez? *Non*.— Pourquoi? est-ce qu'elle n'a point d'esprit? — *Non, elle n'en a pas*.— Elle n'est donc pas comme vous; car vous la connaissez, et elle ne vous connaît point. Mais après votre mort, quand vous serez sous terre, ne serez-vous pas comme cette poupée? — *Oui*.— Vous ne sentirez plus rien? — *Non*.— Et votre âme sera dans le ciel? — *Oui*.— N'y verra-t-elle pas Dieu? — *Il est vrai*.— Et l'âme de la poupée, où est-elle à présent? Vous verrez que l'enfant souriant vous répondra ou du moins vous fera entendre que la poupée n'a point d'âme.

“ Sur ce fondement, et par ces petits tours sensibles employés à diverses reprises, vous pouvez l'accoutumer peu à peu à attribuer au corps ce qui lui appartient, et à l'âme ce qui vient d'elle, pourvu que vous n'alliez pas indiscrètement lui proposer certaines actions qui sont communes au corps et à l'âme. Il faut éviter les subtilités qui pourraient embrouiller ces vérités, et il faut se contenter de bien démêler les choses où la différence du corps et de l'âme est plus sensiblement marquée ”.

De l'enseignement de l'anglais

Dans ce numéro nous traiterons de l'enseignement de l'anglais aux élèves non anglais.

Et d'abord quelle voie suit-on généralement en enseignant l'anglais aux élèves de langue française? Les lettres, la lecture, la grammaire, la traduction : le thème au moyen d'un livre appelé, *Nouveau Cours d'anglais d'après la méthode d'Ollendorf*; la version au moyen d'un livre quelconque. A la question qu'on ne manquera pas de nous poser : est-ce une bonne méthode? nous n'hésiterons pas à répondre : une excellente méthode pour... le maître, mais l'élève n'apprend pas à parler anglais. On nous objectera que le latin s'enseigne de la même manière; nous l'admettons, mais, ici encore il y a un *mais*, les élèves qui apprennent le latin de cette façon, savent-ils le parler? On nous répliquera, fort probablement, que là n'est pas le but de l'étude du latin; cette objection est bien fondée. Mais en est-il de même dans l'enseignement de l'anglais; quelle est la fin poursuivie en donnant des cours d'anglais aux élèves, si ce n'est pas de les mettre en état de parler cette langue? La réponse, toute trouvée à cette question embarrassante, est qu'il serait peu raisonnable d'attendre du maître d'une classe qu'il enseignât à parler anglais; on peut exiger de lui, tout au plus, que ses élèves soient en état de lire et de comprendre, tant bien que mal, des livres écrits dans cette langue, car, ajoute-t-on, s'il est possible d'enseigner le maniement pratique d'une langue dans l'éducation privée, cela est impossible dans une classe. Mais êtes-vous sûrs d'avoir essayé? Etes-vous certains que les heures, en nombre considérable, sans nul doute, si l'on additionne les années de scolarité, reçoivent le meilleur emploi? Et même si le but que vous voulez atteindre est, non pas de donner une connaissance pratique de la langue, mais de permettre à l'élève de lire l'anglais et de comprendre quelque peu ce qu'il lit, est-il bien prouvé que vous avez choisi la meilleure méthode? Au sujet de cette question, M. Bréal, s'exprime comme suit dans une conférence donnée à la Sorbonne :

" Au lieu de passer de la langue écrite à la langue parlée (chose, comme nous venons de le voir, difficile et problématique), la marche indiquée par la nature est de passer de la langue parlée à la langue écrite. Laissez-nous vous citer à ce sujet quelques lignes d'un professeur de l'Université (*de Paris*), qui a, comme vous, l'habitude de l'enseignement et la pratique des élèves : " On a beaucoup discuté, et on discute encore chez nous la question de savoir s'il importe de parler la langue étrangère au lycée. La question perdrait, semble-t-il, beaucoup de son importance, s'il était établi que le moyen le plus sûr, le plus facile et le plus rapide d'arriver couramment à lire la langue étrangère (nécessité dont tout le monde convient) est de parler cette langue aux élèves dès le début et de la leur faire parler, si l'on montrait que c'est par l'étude de cette *langue parlée* qu'on arrive le plus vite et le plus sûrement à comprendre la langue écrite... Quand bien même il importerait peu que nos élèves parlassent une langue étrangère, encore faudrait-il la leur faire parler, puisque c'est ainsi qu'ils arriveront le mieux à la lire."

Ainsi, que l'objet en vue soit de faire parler les élèves ou simplement de leur donner une connaissance suffisante pour comprendre ce qu'ils liront, le chemin le plus court et le plus facile est la conversation. Mais la conversation, dans une classe, n'est pas possible, disent les adversaires de la marche indiquée par la nature. Elle n'est qu'une occasion de distraction et de désordre. D'ailleurs, roulant toujours sur les mêmes objets, et sur les objets les plus vulgaires, elle ne tarderait pas à lasser tout le monde ; le temps qu'il fait, le mobilier de la classe, les jours de congé, . . . on ne sort pas de là, ajoutent-ils. Ces objections ne sont avancées que par des personnes qui n'ont jamais essayé la méthode naturelle ou qui en ont fait l'épreuve sans être suffisamment préparés. Les sujets de conversation ne manquent nullement ; rien n'empêche que le maître n'apporte à l'école des objets d'histoire naturelle, des tableaux, des gravures, tout ce qui sert, dans la vie du monde, à nourrir, à préciser et à varier la conversation. Avec des maîtres instruits, qui préparent leurs classes d'avance, les sujets d'entretien ne sauraient manquer. Les leçons de choses sont une mine inépuisable de sujets de conversation.

Apprendre une langue d'après la méthode naturelle, c'est en acquérir la connaissance directement, c'est-à-dire sans l'intermédiaire d'une autre langue.

Pour arriver à ce résultat, il faut qu'il y ait un développement intellectuel de l'élève dans cette langue, en un mot, qu'il parvienne à penser dans la langue qu'il désire apprendre, ce qui est plus facile qu'on ne le suppose ordinairement.

MANIÈRE DE PROCÉDER.— Exercez : 1° l'oreille de l'élève ; 2° sa voix ; 3° son œil. Allez des objets aux mots anglais, et non du mot français au mot anglais. N'expliquez rien en français. " Mais les élèves ne comprennent pas l'anglais " ! C'est vrai ; il est vrai aussi qu'il y avait un temps où ces mêmes élèves ne comprenaient aucune langue, pas même le français. Comment sont-ils parvenus à le comprendre ? A force de l'entendre d'abord, de le parler ensuite.

Ne parlez pas français pendant la classe d'anglais, ne faites pas traduire de l'anglais en français, ni du français en anglais.

N'enseignez la lecture que quand les élèves sont assez avancés pour comprendre ce qu'ils lisent. En enseignant la lecture, ne commencez pas par faire apprendre les lettres : agir ainsi c'est faire perdre un temps précieux. Les premières leçons de lecture doivent être données au moyen du tableau noir. Montrez des objets ou des gravures, faites dire les noms de ces objets, écrivez ces mots sur le tableau noir, faites trouver les sons dont se composent ces mots. N'employez dans ces leçons que des mots et des phrases déjà connus. Ensuite faites usage des *Reading Charts* de *Sadlier* ou autres tableaux de lecture similaires. N'enseignez les lettres que petit à petit, à mesure que le besoin s'en fait sentir. De cette manière les élèves apprennent à lire en peu de temps.

Ne demandez pas à vos élèves de se pourvoir de grammaires anglaises, pas plus des grammaires anglaises écrites en français que des autres, c'est une dépense non-seulement inutile, mais nuisible.

Enfin, préparez la leçon avec soin. Veillez sur votre prononciation d'une manière toute particulière. Un dictionnaire purement anglais facilitera votre tâche énormément, car pour celui qui a une connaissance élémentaire de l'anglais, et tous ceux qui entreprennent d'enseigner cette langue doivent avoir cette connaissance, le dictionnaire purement anglais, c'est-à-dire celui qui explique les noms et les objets en les définissant et en les décrivant dans la langue même, est un conseiller précieux. Au lieu que le dictionnaire anglais-français le ramène chez lui, le dictionnaire anglais, à chaque recherche, le fait entrer plus avant dans la langue qu'il s'agit d'apprendre. Pour se servir de ce dictionnaire avec avantage, il suffit de savoir la prononciation d'une quarantaine de mots servant de types ; cette connaissance préliminaire permet de trouver sans difficulté la prononciation de tous les mots de la langue.

Lorsque l'élève est maître d'un vocabulaire qui suffit aux premières nécessités, qu'il dispose d'un nombre de tours qui lui permet d'énoncer sa pensée sous une forme très simple, le moment est arrivé d'enrichir son vocabulaire, de lui faire faire connaissance avec des phrases d'une construction plus littéraire, plus compliquée. Les moyens d'arriver à ce résultat sont : la lecture, la dictée, la récitation et la composition.

Un mot au sujet de la grammaire, avant de terminer. L'enseignement de la grammaire doit courir parallèlement à la pratique, dans des proportions réduites d'abord, puis, à mesure qu'on avance, d'une manière plus étendue et plus approfondie. En d'autres termes, l'élève doit apprendre la grammaire par la langue et c'est ainsi que, dans les bonnes écoles, les élèves d'origine anglaise l'apprennent de nos jours.

J. AHERN.



ense
ouve
des f
dont
Saint
camie
rent (
dière,
Québ
qui n'
en be
I
terre
I
certai
deux
solatio
L
pittore
tout h
chante
E
sera to
nord d
Ah
et bien
cet éton
dernière
C'est la
vaste, q
semblent
tion de r
milieu de
sommeill
Pour
quatre an
chemins
bles color
accumulé
ici, une r
de rejoind
paroisse r
ressources
truit un n

Petite causerie sur la colonisation

L'INSTITUTEUR.— Mes chers amis, plus d'une fois nous avons parcouru ensemble, sur la belle carte de la province de Québec, les immenses régions ouvertes à la colonisation, régions admirables par la qualité du sol, la majesté des forêts qui les recouvrent et le nombre incalculable de lacs et de rivières dont elles sont parsemées. Tour à tour, nous avons étudié la vallée du Lac Saint-Jean et la région du Saguenay, les vallées du Saint-Maurice, du Témiscamingue et de l'Outaouais, au nord du Saint-Laurent ; le bas du Saint-Laurent (côte sud), la Gaspésie, la vallée de la Métapédia, la région de la Chaudière, les Cantons de l'Est, au sud. Vous avez appris que la province de Québec possède des milliers et des milliers de lots de terrains non concédés, qui n'attendent que les bras d'un vigoureux défricheur pour se transformer en beaux champs cultivés.

L'ÉLÈVE.— La vie du défricheur doit être rude, car transformer une terre *en bois debout* en un champ cultivé, ce ne doit pas être un jeu d'enfant.

L'INSTITUTEUR.— Arthur a raison. La vie du défricheur ou *colon* est certainement des plus laborieuses. Mais cette existence, qui se résume en deux mots : *travail honnête, liberté complète*, n'est pas sans offrir des consolations et des charmes.

La plupart des régions ouvertes à la colonisation, chez nous, sont si pittoresques ; le bon Dieu les a ornées de tant de beautés naturelles, que tout homme bien né se sent heureux de vivre au sein d'un pays aussi enchanteur.

Écoutons Arthur Buies, un écrivain canadien-français dont la mémoire sera toujours chère aux amis de la colonisation, nous décrire le versant nord des Laurentides :

Ah !—dit l'auteur de l'*Outaouais supérieur*—il ne peut avoir qu'une idée bien étroite et bien imparfaite de notre continent celui qui n'a pas visité, qui n'a pas parcouru cet étonnant et indéfinissable pays qui s'étend en arrière des Laurentides jusqu'aux dernières latitudes habitables, entre les rivières du Saint-Maurice et de l'Outaouais ! C'est la grandeur, c'est la profondeur, c'est la sublimité mêmes. Cela est si vaste, si vaste, quand on regarde par-dessus les innombrables ondulations des montagnes qui semblent courir vers un horizon nulle part accessible, qu'on éprouve comme une sensation de rapetissement indéfini de soi-même et un effroi insurmontable de se trouver au milieu de cette immensité muette, vivant de milliards de vies, et cependant immobile, sommeillant dans l'éternité.

Pour moi, c'était une de mes plus grandes jouissances que d'aller tous les trois ou quatre ans dans les défrichements nouveaux, aussi loin que pouvaient me porter les chemins de colonisation encore grossiers et difficiles, de me retrouver avec nos admirables colons et de constater la marche accomplie par eux, en dépit de tant d'obstacles accumulés. Ils me faisaient voir tout le terrain gagné dans l'intervalle de mes visites : ici, une route entière ouverte à travers tout un canton ou même plusieurs cantons, afin de rejoindre des établissements isolés, perdus au delà de toute communication ; là, une paroisse récemment érigée avait remplacé ce qui n'était naguère qu'une mission sans ressources ; ailleurs, de petites industries avaient fait leur apparition, on avait construit un moulin, une scierie suffisant aux besoins locaux, voire même par endroits une

beurrerie ou une fromagerie ; le maigre groupe de chaumières en bois rond était devenu un village renfermant des artisans, des industriels, des hôtels, et tout cela quand devant, derrière soi, à droite et à gauche, la sombre et épaisse forêt se resserre en un cercle infranchissable et semble interdire d'aller au delà.

Pour comprendre combien ce spectacle est intéressant et touchant, pour en être ému comme je l'étais chaque fois, peut-être faut-il aimer beaucoup son pays et ses compatriotes ; je le veux bien et je confesse toute ma candeur, je reconnais cette faiblesse qui m'a donné le courage, depuis près de quinze ans, de parcourir la province dans bien des sens divers et de suivre pas à pas l'extension de notre domaine agricole, l'empreinte encore fraîche de nos défricheurs dans la forêt nouvellement entamée.

N'est-ce pas, chers amis, que Buies la connaissait et l'aimait, notre chère province de Québec ? — Imitons-le : aimons notre province, ne la quittons jamais !

Voici maintenant un poète, encore un des nôtres, un vétéran de notre littérature nationale, M. Pamphile Lemay, qui vient d'écrire le charmant sonnet qui suit, à l'adresse des vaillants colons : (1)

LES COLONS

Entendez-vous chanter les bois où nous allons ?
Sur les pins droits et hauts comme des colonnades,
Les oiseaux amoureux donnent des sérénades
Que troubleront, demain, les vigoureux colons.

Entendez-vous gémir les bois ? Dans ces vallons
Qui nous offraient, hier, leurs calmes promenades,
Les coups de hache, drus comme des canonnades,
Reversent bien des nids avec les arbres longs.

Mais, dans les abattis où tombe la lumière,
L'été fera mûrir, autour d'une chaumière,
Le blé de la famille et le foin du troupeau.

L'âme de la forêt fait place à l'âme humaine,
Et l'humble défricheur taille ici son domaine,
Comme dans une étoffe on taille un fier drapeau.

Voilà qui est bien dit ! "L'humble défricheur taille son domaine en pleine forêt, comme on taille un fier drapeau dans une étoffe".

Oui ! dans *l'étoffe du pays*, telle doit être la devise de la jeunesse canadienne-française.

Notre avenir, *taillons-le* dans le domaine national au lieu d'aller le chercher à l'étranger ; notre patriotisme, puisons-le aux sources mêmes de notre histoire nationale ; notre fierté, empruntons-là aux grands hommes qui ont créé le peuple canadien-français.

Soyons fidèles à nous-mêmes, comme l'a si bien dit Garneau, et nous deviendrons une race puissante et respectée.

C. J. M.

(1) M. Lemay vient de publier un très beau livre : LES GOUTTELETTES, *Sonnets*. S'adresser à J. T. Saint-Jorre, 173, rue Mentana, Montréal. Prix : \$1.00.

Sciences physiques et naturelles

Neuvième leçon

LES BOISSONS

Directions : Les deux tiers du poids du corps de l'homme sont constitués par de l'eau. Tous les jours, par la sécrétion urinaire, par la transpiration cutanée, par l'expiration pulmonaire, comme on le constate lorsque la température est très basse et même en été en plaçant une glace devant la bouche, nous perdons près de 3 pintes d'eau en moyenne. Il faut donc réparer cette perte en absorbant des liquides connus sous le nom de *boissons*.

Les aliments solides contiennent une certaine quantité d'eau. Si les aliments étaient complètement desséchés, un homme devrait absorber, en moyenne, près de 3 pintes d'eau en vingt-quatre heures.

L'eau est la boisson naturelle la plus inoffensive. Pour être saine elle doit être bien aérée, limpide. Elle doit aussi contenir en dissolution une petite quantité de sels minéraux. L'eau distillée, l'eau de pluie ou l'eau bouillie ont une saveur fade; de plus elles sont indigestes.

L'eau ne doit pas être absorbée en trop grande quantité. Bien qu'elle soit évacuée facilement, si elle est trop abondante elle fatigue l'estomac en délayant les sucs qui agissent sur les aliments. C'est à la température ordinaire qu'elle convient le mieux. Si l'on boit de l'eau glacée ou de l'eau très froide lorsque le corps est en sueur, les conséquences peuvent être bien graves. Ordinairement les accidents se font sentir sur le système nerveux et sur les appareils digestif et respiratoire.

Pour prévenir ces accidents on ajoute à l'eau quelques substances, soit un peu de vin, soit de la gentiane avec quelques gouttes de rhum. Il est bon de boire par petites gorgées, et d'absorber, avant la boisson, une faible quantité d'aliment solide. En résumé, les boissons tièdes doivent être préférées aux glaces et aux sorbets.

Les *boissons* autres que l'eau se distinguent en boissons fermentées ou alcooliques, en boissons acides et en boissons aromatiques.

Les boissons alcooliques sont le vin, la bière, le cidre, les eaux-de-vie et certaines liqueurs qui deviennent d'un usage fréquent aujourd'hui. Le vin résulte de la fermentation du jus de raisin; absorbé en petite quantité et additionné d'eau, il constitue la plus hygiénique des boissons. Le vin est sujet à un grand nombre de maladies qui en altèrent les propriétés.

La bière est fabriquée avec une infusion d'orge germée que l'on fait fermenter et que l'on aromatise avec du houblon. Elle remplace le vin dans les pays du nord.

Le cidre s'obtient en faisant fermenter le jus de pommes ou de poires; on le fabrique surtout en Normandie (France).

Les eaux-de-vie se préparent en distillant le vin, le cidre, et au moyen des céréales et des pommes de terre. L'alcool, une fois introduit dans l'estomac, est vite absorbé et mêlé au sang. L'abus des liqueurs alcooliques entraîne les plus grands désordres. Il a toujours pour conséquence la dégradation physique et morale de l'individu. Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur ce sujet.

Les principales boissons aromatiques sont le café, le thé et le chocolat. Le café est un stimulant énergique qui provoque l'insomnie. Le thé est l'objet d'une grande consommation de la part des Anglais; il agit comme sudorifique.

Les boissons acides consistent en sirops que l'on prépare avec l'extrait de certains fruits ; elles fatiguent l'estomac et produisent des irritations.

Les eaux gazeuses naturelles et artificielles favorisent la digestion ; mais leur abus peut provoquer des gastralgies.

On prépare aujourd'hui un grand nombre de liqueurs qui sont à la fois alcooliques et aromatiques. Toutes, absorbées à fortes doses, exercent une action fâcheuse sur la santé. L'absinthe est la plus funeste de toutes. On obtient ces liqueurs en faisant infuser certaines plantes dans l'alcool.

LEÇON

On désigne sous le nom de boissons les aliments liquides, tels que l'eau, le lait, le vin, le cidre, etc.

L'eau est la plus saine de toutes les boissons ; elle ne répare pas les forces épuisées, mais elle laisse l'esprit libre. Elle doit être claire, limpide, bien aérée. Les eaux stagnantes ou celles qui sont trop chargées de calcaire ou de plâtre sont malsaines.

Le vin et les liqueurs alcooliques doivent être absorbés modérément et seulement pendant les repas, jamais à jeun.

L'idiotisme, l'épilepsie sont les conséquences de l'ivrognerie. Le lait est non seulement une boisson, mais un aliment qui convient surtout aux enfants et aux personnes qui ont la poitrine faible.

Pendant les grandes chaleurs, on boira de préférence du café noir étendu d'eau ou un verre d'eau avec quelques gouttes de rhum.

DOCUMENTS OFFICIELS

État du Fonds de pension des Instituteurs et des Institutrices (1)

TABLEAU indiquant le Revenu et le Capital du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire. Année 1902-03.

COMPTE DU REVENU	\$ cts		\$ cts	
REVENU				
Retenue de 4% sur la subvention des écoles publiques	6,400	00		
“ “ “ “ supérieures	2,000	00		
“ 2% sur les traitements. Ecoles normales	601	29		
“ “ “ “ Insp. d'écoles	714	00		
“ “ “ “ Ecoles publiques	20,675	86		
“ “ sur les pensions en 1902-03	829	85		
Retenues payées au Département	102	78		
Intérêt sur capital, année 1901-02	9,327	42		
Subvention annuelle du gouvernement de Québec	5,000	00		
Chèques annulés	350	14		
Total.....			46,001	34

(1) Les lecteurs de *L'Enseignement Primaire* constateront avec bonheur que la caisse du Fonds de pension est dans un état assez prospère, puisque l'année fiscale 1902-03 s'est soldée par un surplus de \$3,966.46.

COMPTE DE LA DÉPENSE			
Pour les pensions	41,386	67	
Pensions Beauregard, Featherslon & Fahey	54	33	
Remboursements de retenues	172	19	
Dépenses d'administration	421	69	
			42,034 88
1902-03 Balance.....			3,966 46
1900-01 et 1901-02 Balances réunies			920 41
Appartenant au revenu Balance totale			4,886 87
COMPTE DU CAPITAL			
1902, juillet 1er, montant du Capital			187,353 88
RECETTES EN 1902-03			
Retenues sur les pensions appartenant au Capital	882	04	
Autres retenues appartenant au Capital	37	40	
Total.....	919	44	
DÉPENSE EN 1902-03			
Remboursements de Retenues	13	06	
Balance à ajouter au Capital			906 38
Capital total.....			188,260 26

F.-X. COUILLARD,
Secrétaire de la Commission Administrative.

DOCUMENTS SCOLAIRES

Cent trente-troisième réunion des Instituteurs de la circonscription
de l'École normale Laval

30 mai 1903.

Présents : M. Ths Blais, président ; M. L. Bergeron, inspecteur d'écoles ; MM. J. Ahern, J.-D. Frève, professeurs à l'École normale ; MM. H. Nansot, E. Gauvreau, P. Goulet, Ed. Boily, A. Goulet, E. Marquis, J.-G. Tremblay, Lavoie, Laflamme, J. Turcotte, instituteurs ; M. l'abbé Filteau et MM. Dubé et Turcotte, maîtres-d'études, et les élèves-maitres de l'École normale.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

La séance est suspendue afin que le trésorier fasse la perception des contributions, après quoi il soumet le rapport financier suivant :

En banque	\$ 34 15
Perception, mai 1903	3 50
Total.....	\$ 37 65

Ce rapport est adopté.

Il est proposé par M. J. Ahern, secondé par M. L. Bergeron, que l'on procède aux élections et que MM. H. Nansot et P. Goulet soient nommés scrutateurs.—Adopté.

Résultat du scrutin :

Président :	M. Ths Blais, réélu
Vice-président :	M. H. Nansot, "
Secrétaire :	M. J. Turcotte, "
Trésorier :	M. J.-D. Frève, "
Délégué au Fonds de pension :	M. J. Ahern "

Proposé par M. J.-D. Frève, secondé par M. H. Nansot, que les membres suivants fassent partie du comité de régie : MM. C.-J. Magnan, Ed. Boily, P. Goulet, N. Tremblay, L. Bergeron, J.-G. Tremblay, E. Marquis, E. Gauvreau, A. Deléglise.—Adopté.

M. Boily fait ensuite une conférence sur les écoles rurales.

Il rappelle que la province de Québec est immense dans ses ressources agricoles, et que le peuple canadien-français doit diriger ses efforts vers l'amélioration de cet art, s'il veut la grandeur du pays. Mais pour être de bons cultivateurs, il a été prouvé qu'il faut une certaine instruction, afin de pouvoir se renseigner sur les meilleurs moyens à prendre pour cultiver avec profit.

L'école rurale doit conduire à l'agriculture comme l'école commerciale conduit au commerce, le collège aux professions libérales.

Pour la réalisation de ce projet il faut trois choses :

- 1° Que l'on ait des titulaires compétents ;
- 2° Que l'on réforme le programme d'études ;
- 3° Que la profession enseignante soit entourée des privilèges accordés aux professions libérales.

Pour avoir un personnel compétent, l'École normale doit être assimilée à l'Université. L'étude des caractères, l'enseignement des éléments du savoir demandent autant d'adresse que la cure d'un doigt, la rédaction d'un contrat.

Que des écoles normales soient érigées sur les cendres du Bureau central qui, lors de sa création, était une grande amélioration au système d'examens d'alors, mais qui, chaque année, jette dans les rangs du personnel enseignant, une multitude de fillettes

qui n'
le tra
celles
longue
sérieus
De
seraien
Qu
No
d'agric
Le
dent à
s'intère
Ch
des eng
Le
fesseur
sillonné
école de
Ma
démont
Surinten
nué par
mise en
leur fair
des école
Il te
Associat
M.
modèle a
M. B
tuteurs
Gouvern
et désira
qu'il pou
Lue
sur certai
Résol
L'As
normale
à ce vété
M. le
Québec
qui désire
Ordre
L'Hi
M. T
Les s
prochain ;
1° Au
2° Cr
3° Mo
Et la

Copie

J.-

3—

qui n'ont jamais eu l'intention d'enseigner et qui ne prennent du service que pour éviter le travail manuel et en attendant le héros de leurs rêves. Que l'on oblige toutes celles qui veulent enseigner, à passer par une école normale où elles devront faire de longues études pédagogiques, et à travers ce tamis ne passeront que celles qui sont sérieuses.

Des conférences agricoles données régulièrement aux élèves des écoles normales seraient d'un grand profit.

Quant au programme, c'est surtout à la réforme des livres qu'il faut travailler.

Nos livres d'enseignement ne parlent pas assez souvent de la dignité des fonctions d'agriculteur, de l'excellence de son art, de l'avantage de ses associations, etc.

Les visites, avec les élèves, chez les cultivateurs modèles de la paroisse qui répondent à une série de questions préparées et posées par le maître, habituent ces élèves à s'intéresser à une foule de choses qui jusque-là leur étaient indifférentes.

Chaque classe devrait posséder un musée agricole où l'on trouverait une collection des engrais chimiques, des graines de semence, des insectes nuisibles aux récoltes, etc.

Le conférencier préconise la centralisation des écoles rurales où il y aurait un professeur par groupe d'élèves. Il espère que dans un avenir rapproché la province sera sillonnée de bons chemins facilitant le transport des enfants à l'unique et excellente école de la paroisse.

Mais pour arriver à la réalisation de tous ces projets, il faut commencer par en démontrer l'opportunité au peuple. Les conférences inaugurées par notre dévoué Surintendant sont un pas de fait dans la bonne voie. Que l'acheminement soit continué par les inspecteurs qui saisiront l'occasion pour renseigner les cultivateurs sur la mise en pratique des lois scolaires, leurs devoirs comme commissaires d'écoles, et pour leur faire voir la nécessité d'avoir de nouvelles écoles normales et les bénéfiques à tirer des écoles centralisées.

Il termine en exhortant tous les instituteurs de la Province à s'unir en une seule Association provinciale ayant pour comités les deux Associations actuelles.

M. le Président adresse des remerciements au conférencier et le propose comme modèle aux autres instituteurs.

M. Boily propose, secondé par M. J.-G. Tremblay, que l'Association des Instituteurs de Québec approuve la demande que l'Association de Montréal doit faire au Gouvernement pour obtenir qu'un fonctionnaire âgé de 50 ans, ayant 20 ans de service et désirant se retirer de l'enseignement, puisse le faire sans perdre droit à sa pension qu'il pourra toucher à 56 ans. — Adopté.

Lue une communication de Mme Oct. Côté demandant l'opinion de l'Association sur certains règlements du Comité catholique.

Résolu que cette communication reste sur le bureau pour examen ultérieur.

L'Association a appris avec plaisir que M. Cloutier, ex-professeur à l'École normale Laval, a célébré ses noces d'or, et elle profite de la circonstance pour souhaiter à ce vétéran de l'instruction primaire qu'il puisse célébrer ses noces de diamant.

M. le Président accuse réception d'un livre intitulé "Honneur à la Province de Québec" ayant pour auteur M. C.-J. Magnan, et le met à la disposition des membres qui désirent le consulter.

Ordre du jour pour la prochaine séance.

L'Historique de la bibliothèque de l'Association, conférence par M. L. Bergeron.

M. Thomas Blais donnera une conférence sur un sujet de son choix.

Les sujets de discussion de la présente séance sont remis à la séance de septembre prochain; savoir:

- 1° Augmentation du salaire des instituteurs et des institutrices.
- 2° Création de petites bibliothèques scolaires.
- 3° Moyens à prendre pour obtenir une bonne discipline à l'école.

Et la séance s'ajourne au dernier samedi de septembre prochain.

THOMAS BLAIS, *président*,
J.-M. TURCOTTE, *secrétaire*.

Copie conforme

J.-M. T.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

ELEMENTS DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE (1)

PREMIÈRE PARTIE

Dieu, les anges et les hommes

Leçon Ve — Dieu est immense

Dieu est à l'église, Dieu est en classe, Il est dans la maison, Il est dans la rue, Il est dans les champs, Il est dans la forêt, Il est sur les montagnes, Il est dans les vallées, Il est ici, Il est chez nous, Il est en haut, Il est en bas, Il est au ciel, Il est sur la terre, Il est partout : il est immense.

Leçon VIe — Dieu est saint

Louis était un enfant bien sage. Il obéissait promptement à son père et à sa mère : c'était bien, Dieu était content, Dieu l'aimait.

— Louis ne riait pas à l'église : il priait. Il ne causait pas en classe : il étudiait. C'était bien, Dieu l'aimait.

— Louis ne mentait jamais, il était modeste, il était complaisant, il rendait service aux autres enfants, il leur faisait plaisir. C'était bien, Dieu était content, Dieu l'aimait beaucoup. Dieu a récompensé Louis et l'a mis au ciel. Dans le ciel, Louis voit Dieu ; il l'aime, il est bienheureux.

Dieu aime le bien, le bien lui plaît ; Dieu récompense les bons : Dieu est saint. Je veux être sage comme Louis ; je veux obéir, prier, étudier, être modeste ; je veux aimer mes camarades : et Dieu sera content, Il m'aimera, Il me mettra dans le ciel, et je serai heureux toujours.

Vous désobéissez quelquefois : c'est mal, c'est un péché, Dieu n'est pas content, Il vous punira. Vous boudez, vous frappez vos camarades : c'est mal, c'est un péché, Dieu n'est pas content, il vous punira. Vous êtes gourmand, paresseux, vous mentez : c'est mal, ce sont des péchés, Dieu n'est pas content, Il vous punira.

Dieu n'aime pas le mal, Dieu déteste le péché, le péché lui déplaît, Dieu punit les méchants : Dieu est saint, mais il est miséricordieux : mettez-vous à genoux, et demandez-lui pardon : " Mon Dieu, vous êtes bien bon, et je vous ai offensé : je vous demande pardon. Ne me punissez pas, je veux me corriger, je ne veux plus faire de péchés, " je vous aime de tout mon cœur."

(1) Reproduit des *Éléments de la doctrine chrétienne, à l'usage des petits enfants.* — Par l'abbé H. Convert. A Abbeville, chez Paillart.

 LANGUE FRANÇAISE

 COURS ÉLÉMENTAIRE

 Grammaire pratique

La Préposition.— Quand nous disons :

Le livre est *sur* la table.

Marchez *vers* la porte.

Nous allons *à* la ville.

Je travaille *pour* vous,

à quoi nous servent ces mots : *sur, vers, à, pour* ? A indiquer la position du livre, relativement à la table ; la direction de la marche, relativement à la porte ou à la ville ; le but du travail, relativement à une personne.

Ces mots, et tous ceux qui expriment de même la position des personnes ou des choses relativement à d'autres, la direction d'un mouvement, le but d'une action, sont appelés : *prépositions*. Nous les marquerons du signe □.

Le loup rôde dans la forêt.

□

Remarquez, mes enfants, que ces mots expriment une position ou une direction relativement à une chose qu'il faut indiquer. Si nous disons :

Le livre est *sur*... ..

on demandera : " *Sur quoi ?* "

Marchez *vers*.....

Vers quoi ?

Le sens n'est pas complet. Il faut absolument indiquer le but vers lequel tend l'action ou la chose, relativement à laquelle la première a une certaine position.

Il venait *après* moi.

Depuis les grands arbres *jusqu'*au bord du ruisseau, le sentier est étroit et rapide.

Ces mêmes prépositions expriment aussi les époques successives des actions :

Nous sortirons *après* dîner.

Depuis ce temps, j'y pense toujours.

Les prépositions *après, avant, depuis, jusque*, etc. marquent la place qu'une action occupe dans le temps.

Les prépositions ressemblent aux adverbes en ce qu'elles sont aussi jointes à un verbe. Mais vous distinguerez ces deux espèces de mots à ceci : l'adverbe, joint au verbe, forme un sens complet. Exemple : " Chantons gaïement " ; tandis que la préposition jointe à un verbe, demande encore un autre mot pour compléter l'idée :

Je viens *vers*... toi.

Le chien est *dans*... la cour.

Il y a un perron *devant*... la porte.

Le grain est broyé *entre*... deux meules.

Allez *avec*... lui.

Il est parti *loin*... de nous.

(A suivre)

Exercices d'invention et de rédaction

I

- Comment s'appelle ce bâtiment dans lequel nous sommes ? (*La maison d'école*).
 - Comment s'appelle cette salle ? (*Une salle de classe*).
 - Comment appelle-t-on tous les enfants qui sont à l'école avec vous ? (*Des camarades, des condisciples, des compagnes ou des compagnons*).
 - Nommez les choses que vous voyez sur les murs de la classe. (*Le crucifix, au-dessus du bureau, — les cartes fixées au mur, etc., etc.*).
 - Nommez encore le siège sur lequel les écoliers sont assis ; — le meuble sur lequel ils s'appuient pour écrire ; — l'endroit où ils placent leurs livres, leurs cahiers ; — ce dont on se sert pour écrire à sa place, — au tableau noir ; — ce qu'on met dans un encrier ; — ce qui marque l'heure.
 - Où jouez-vous pendant les récréations ?
 - Avec qui ? — A quels jeux ? — A quelle heure entrez-vous en classe ? — A quelle heure en sortez-vous le matin et le soir ? etc., etc., etc.
- Les réponses doivent former de phrases complètes.*

EXEMPLE : Nous entrons en classe à huit heures.... Dans un encrier, on met de l'encre.

II

RÉDACTION. — *Le tableau noir.* — Qu'est-ce que le tableau noir ? — Quelle est sa forme ? — Quelles sont les parties qui le composent ? — De quelles matières sont ces parties ? — Par qui a-t-il été fait ? — A quoi sert-il ?

DÉVELOPPEMENT

Le tableau noir est un meuble de classe. Il est de forme rectangulaire et de couleur noire. Ordinairement il se compose de planches assemblées dans un cadre de bois dur. Dans ce cas, il est fait par le menuisier. Quelquefois aussi, il est en ardoise. Il est alors de meilleure qualité, mais d'un prix plus élevé. On se sert le plus souvent du tableau noir pour effectuer en public, avec un bâton de craie en guise de crayon, les calculs que nécessite la solution des problèmes d'arithmétique ; mais on peut l'employer à d'autres usages. C'est ainsi que le maître y écrit ou dessine les modèles que tous les élèves doivent copier. Quand ces modèles sont devenus inutiles, on n'a qu'à passer dessus une éponge mouillée ou un chiffon quelconque ; ils disparaissent sans laisser de trace, et le tableau devient propre à recevoir tout autre dessin ou caractère que l'on veut y tracer.

Récitation

BEAUTÉ ET TALENT

Le paon, de son plumage étalant les rubis,
 Fixait par leur éclat les regards éblouis ;
 Tout le monde admirait sa superbe attitude.
 A quatre pas de là
 Le rossignol chanta ;
 La cour du paon dès lors se change en solitude.

Mi
 douze c
 diner es
 QUES
 ordinaire
 pluriel. —

M
 ciel. Le
 douze co
 La choue

EXERC
 indiquer la
 ce mot au
 Quels sont
 — ANA

Le ré
 pour la co
 Né à
 en 1775.
 Il a la
 EXERC
 des mots R

L'influ
 veiller sur
 mais surtou
 à les imiter.

EXERCICE
 veiller, à l'in
 mation), co

Elocution et Grammaire

DICTÉES

I

MIDI

Midi est le milieu du jour. L'horloge du clocher marque douze heures et sonne douze coups. Les ouvriers quittent leur travail. Les enfants cessent leurs jeux. Le dîner est prêt ; la table est mise. Chacun prend place et fait honneur au repas.

QUESTIONS.— Comment divise-t-on le jour ? Quel est le milieu du jour ? Dites ce qui se passe ordinairement à midi ?— Genre du mot *horloge* ?— *Leur travail* : qu'est le mot *leur* ?— Mettez au pluriel.— Analyser la dernière phrase.

II

MINUIT

Minuit est le milieu de la nuit. La lune éclaire la terre ; les étoiles brillent au ciel. Les enfants dorment ; les grandes personnes se reposent. L'horloge sonne douze coups comme à midi. Le chien garde la ferme. Le renard rôde dans la campagne. La chouette et le hibou font la chasse aux petits animaux nuisibles.

EXERCICES.— Souligner les verbes.— Faire une liste de ces verbes en les mettant à l'infinitif et indiquer la conjugaison à laquelle ils appartiennent.— Dites le contraire de *minuit*.— *Ciel* : écrivez ce mot au pluriel.— Pourquoi écrit-on le *hibou* et non l'*hibou* ? Ecrivez le mot *hibou* au pluriel.— Quels sont les animaux nuisibles que chassent la chouette et le hibou ?

— ANALYSE : la dernière phrase du texte.

III

R. P. EMMANUEL CRESPÉL

Le révérend père Emmanuel Crespel fut un de ces Récollets qui se devouèrent pour la conversion des sauvages du Canada, pendant de nombreuses années.

Né à Douai, France, en 1703, il vint au Canada en 1725 et y resta jusqu'à sa mort en 1775.

Il a laissé des relations de voyages très intéressantes.

EXERCICES.— Indiquer les noms communs et les noms propres dans la dictée. Expliquer le sens des mots *Récollets*, *conversion*, *relations*.

COURS MOYEN

Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

L'INFLUENCE DE L'EXEMPLE

L'influence de l'exemple est considérable ; les grands élèves doivent toujours veiller sur leur tenue, leurs paroles, leurs actions non seulement pour eux-mêmes, mais surtout pour leurs jeunes condisciples qui ont les yeux sur eux et qui sont prêts à les imiter. Les mauvais exemples sont pires que des crimes.

EXERCICES.— Sens des mots : *influence*, *tenue*, *condisciples*.— Pourquoi *doivent* au pluriel, *veiller*, à l'infinitif, *prêts* au pluriel, etc.— Un synonyme de *considérable* (très grande), de *tenue* (entretien), *condisciples* (camarades).

II

ARRIVÉE DE JACQUES CARTIER

Lors de son second voyage (1535), Jacques Cartier, après avoir reconnu une partie du pays découvert l'année précédente, pénétra dans l'intérieur du Canada par le Saint-Laurent.

Il remonta le fleuve jusqu'à Stadacona (Québec), où il laissa une partie de son équipage, et poursuivit son voyage jusqu'à Hochelaga (près Montréal). Il y fut bien accueilli par les indigènes.

De retour à Stadacona, Cartier y passa l'hiver et eut beaucoup à souffrir du scorbut qui lui enleva vingt-cinq hommes.

EXERCICES.— Pourquoi *reconnu* invariable ?— Le sujet de *pénétra* : à quel temps et à quel mode ce verbe se trouve-t-il ?— Justifier l'orthographe de *poursuivit*, *accueilli*.— Expliquer les mots : *intérieur* du Canada, *Stadacona*, *Hochelaga*, *indigènes*, *scorbut*. Indiquer sur la carte du Canada, le Saint-Laurent, Québec, Montréal, et les endroits où étaient situés Stadacona et Hochelaga.

III

CONSEILS À UN ENFANT

Tu seras poli et honnête, même si tu te trouves dans la société de gens grossiers. Tu ne te moqueras jamais de personne, ni de tes camarades, ni des infirmes. Tu salueras les prêtres, les vieillards et toutes les personnes respectables. Si tu rencontres un ami, tu le salueras et tu remettras ton chapeau ; mais si tu rencontres une dame ou un supérieur, tu conserveras ton chapeau à la main jusqu'à ce qu'on t'ait invité à te couvrir ; tu seras fidèle à tes prières du matin et du soir ; dans une église tu garderas toujours une attitude pieuse et recueillie.

EXERCICES.— Copier l'exercice ci-dessus en employant la troisième personne du pluriel au lieu de la deuxième personne du singulier.

EXEMPLE : Les enfants bien élevés seront polis et honnêtes, même s'ils se trouvent dans la société de gens grossiers. Ils ne se moqueront jamais de personne, ni de leurs camarades, ni des infirmes. Ils salueront les prêtres, les vieillards et toutes les personnes. S'ils rencontrent un ami, ils le salueront et remettront leur chapeau ; mais s'ils rencontrent une dame ou un supérieur, ils conserveront etc., etc.

Récitation

LE CORBEAU ET LE RENARD

Maître corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.
Maître renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage :
" Hé ! bonjour, monsieur du Corbeau.
Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois."
A ces mots le corbeau ne se sent plus de joie,
Et, pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.
Le renard s'en saisit, et dit : " Mon bon monsieur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute :
Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute."
Le corbeau, honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

LA FONTAINE.

MORALE.— Le flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute avec crédulité.

Rédaction

L'ORDRE ET L'ÉCONOMIE

- CANEVAS. — 1. Les parents de Jeanne sont pauvres... La mère surtout doit pourvoir au nécessaire...
2. Conduite de Jeanne pour soulager sa mère... 3. Détails.... 4. Réflexion...

DÉVELOPPEMENT

1. Les parents de Jeanne sont pauvres : son papa est souvent malade et sa maman doit subvenir aux frais qu'occasionne la maladie et à l'entretien du ménage.

2. Jeanne, voyant combien sa maman travaille, fait tout pour la seconder et alléger autant que possible son lourd fardeau. C'est elle qui se charge de faire le ménage dans les deux modestes chambres qui composent tout l'appartement.

3. Tout est essuyé, rangé, mis à sa place. Point de perte de temps pour chercher tel ou tel objet.

Jamais vous ne verrez le lundi traîner sur des chaises les vêtements qu'on a mis la veille. Dès le matin, tout a été brossé, plié avec soin.

La robe de Jeanne est vieille, elle l'a depuis deux ans ; on l'a rallongée, car la fillette a grandi, on l'a reprise, car les vêtements finissent par s'user, même quand on en a grand soin ; mais cette robe n'a pas une tache et il en est de même de toutes les pièces qui composent l'habillement de Jeanne.

Ses livres de classe sont intacts. Jamais elle ne perd de papier en écrivant, car elle sait que sa maman doit travailler un peu plus pour payer chaque mois ses fournitures classiques. Ses devoirs sont faits avec soin et on trouve là, comme ailleurs, un grand amour de l'ordre.

4. Brave petite Jeanne ! Elle est la consolation de la maison, en attendant qu'elle aide ses parents du fruit de son travail.

COURS SUPÉRIEUR

Vocabulaire

3° Homonymes de *temps*, avec exemples. — *Tan*, borce de chêne moulue qui sert à tanner les peaux — *tant*, adv., exprime une quantité indéfinie — *tant que*, locution conjonctive — *taon*, grosse mouche à aiguillons — *temps*, durée — *temps*, température.

Exemples. — Le *tan* a donné son nom à la tannerie et aux tanneurs. — *Tant* va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise. — Les *taons* (1) tourmentent beaucoup les chevaux dans les bois. — Le *temps* semble court quand on travaille. — Enfin, le beau *temps* est venu !

Récitation

LA MORT DE L'OISEAU

Le soir, au coin du feu, j'ai songé bien des fois
À la mort d'un oiseau, quelque part, dans les bois.
Pendant les tristes jours de l'hiver monotone,
Les pauvres nids déserts, les nids qu'on abandonne,
Se balancent au vent sur le ciel gris de fer.

(1) Ce mot est presque universellement prononcé *ton*, au Canada. Mais Hatzfeld, dans son dictionnaire, dit que cette façon de prononcer est vieillie. Nous pouvons continuer à prononcer *ton*, sans scrupule.

Oh ! comme les oiseaux doivent mourir l'hiver ?
 Pourtant, lorsque viendra le temps des violettes,
 Nous ne trouverons pas leurs délicats squelettes
 Dans les gazons d'avril où nous irons courir.
 Est-ce que les oiseaux se cachent pour mourir ?

F. COPPÉE.

Composition

LE FROID — SON UTILITÉ

QUESTIONNAIRE. — Vous rappelez-vous l'été ? — Le soleil se montre-t-il aussi matin maintenant ? — Et le soir ne vient-il pas plus vite ? — Fait-il froid ? — Le bon Dieu fait-il quelque chose d'inutile ? — Est-ce que le froid sert à quelque chose ? — Comment est-il utile à la terre ? — Aux arbres ? — Quel est son effet sur les insectes ? — Comment nous préserve-t-il de certaines maladies ? — Est-il bon pour la santé ? — Quelles précautions faut-il prendre contre le froid ?

DÉVELOPPEMENT

Il y a bien longtemps que nous étions en été... Il faut nous rappeler le temps passé pour savoir qu'il y a des jours chauds, où le soleil brille longtemps avant notre réveil, où il fait clair fort tard le soir... Maintenant, c'est le contraire. Il y a des jours de brouillard où il semble que la clarté ne viendra jamais et, dès quatre heures, le soir commence ; un moment après, il faut allumer : puis, nous avons froid, nous grelotons, c'est désagréable de sortir : pourquoi donc rappeler que le bon Dieu n'a rien fait d'inutile, et que ce qui nous donne la tentation de nous plaindre est le plus souvent un bienfait. — Le froid d'abord permet à la terre de se reposer en conservant, dans son sein, les graines qu'on lui a confiées en automne et qui, par un temps doux, se développeraient trop vite en herbe inutile au lieu de former les épis et les grains qui doivent nous nourrir : les arbres attendent, dans le sommeil, la sève qui les réveillera, et sans ce froid salutaire, ils se couvriraient de maigres feuilles, de fleurs pâles, incapables de former des fruits. Le froid encore tue un grand nombre d'insectes qui dévoreraient nos plantes, il tue aussi une quantité de petits germes invisibles qui flottent dans l'air et sont la cause de beaucoup de maladies.

Enfin, le froid, pourvu que nous ne nous laissons pas engourdir, que nous nous réchauffions par le mouvement et le feu que nous faisons à la maison, est excellent pour notre santé, il nous fortifie, nous enduret, tandis qu'une température constamment douce nous amollirait, nous ôterait le courage et la force pour le travail.

Donc, couvrons-nous, mais sortons, prenons l'air, une bonne partie, une course nous réchauffera, mais ayons soin de ne pas nous refroidir après, et, dans les pièces chauffées, ne gardons pas nos vêtements de rue, ce serait le moyen de gagner, en sortant, rhumes et bronchites.

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

RÔLE PATRIOTIQUE DES COLLÈGES AU CANADA

Pour grandir un peuple que menace l'oppression, pour défendre ses institutions et ses droits en danger, pour le rendre invincible et prospère, trois choses, il me semble, sont nécessaires à ses enfants : une foi religieuse qui empêche de s'enlizer dans les seules recherches des jouissances matérielles ; un idéal national, qui fasse aimer la patrie pour elle-même ; une langue forte et sonore, qui sache revendiquer pour chacun, sous le soleil où il vit, la place qui lui appartient.

dire
Ils c
prod
cette
d'Et
empr
nôtre

F
rôle d
pour
la vie
sens.
signif
irrégul
justifi
foi rel
genre.
foi, id
qui fa
lent : s
probab

Co
autre t

AN

Pa

ses dro
sont né

èr

un peu
et prosp

2èr

l'oppres

3èr

Il me se

Les

nécessair

Nic

Pour

à moi).

Aprè

Les
idée confi
enseigner
le grand
que les jo
Leur
couvert de
et ses exp

Or, cette foi religieuse, cet idéal national et cette langue forte et sonore, il faut le dire bien haut, ce sont nos séminaires et nos collèges qui les ont *conservés* chez nous. Ils ont vaillamment *insufflé* aux jeunes générations cette foi catholique *qui enfante des prodiges*, cet idéal de générosité qui s'est appelé jusqu'aujourd'hui l'idée française, et cette langue de nos mères, si claire et si fière, avec laquelle nos évêques et nos hommes d'Etat ont pu noblement *plaider* la cause de nos droits, quand ils n'allaient pas jusqu'à *emprunter* la langue de nos vainqueurs pour *prouver* victorieusement les droits de la nôtre.

(Allocution, juin 1903, centenaire du collège de Nicolet).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.— *Pour grandir... pour défendre... pour rendre* : le rôle de ces membres de phrase : compléments indirects de *nécessaires*, placés en avant pour être plus en évidence.— *oppression* : état de soumission forcée que l'on subit par la violence.— *s'enlizer* : s'enfoncer, s'embourber.— *jouissances matérielles* : plaisirs des sens.— *revendiquer* : réclamer avec instances.— *sous le soleil où il vit* : cette expression signifie la contrée où l'on habite.— *appartient* : faites donner les temps simples et les irrégularités communes à tous les verbes qui ont *enir* comme terminaison.— *conservés* : justifiez le masc. plur. : auxiliaire *avoir*, accord avec le compl. dir. *les* qui remplace *foi religieuse, idéal national, langue forte* ; c'est le mot *idéal* (masculin) qui impose le genre.— *insufflé* : a à peu près le même sens que *inspiré*. Pas d'accord, le compl. dir. *foi, idéal, langue* est après.— *qui enfante des prodiges* : exprimez d'une autre manière : *qui fait opérer*.— *plaider* : mettez un équivalent : *défendre*.— *emprunter* : un équivalent : *se servir de*.— *prouver* : donnez le nom et l'adjectif de la même famille : *preuve, probable*.

Conjugez oralement tous les verbes de la dictée au *futur simple* ou à quelque autre *temps*, à volonté.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

Pour grandir un peuple que menace l'oppression, pour défendre ses institutions et ses droits en danger, pour le rendre invincible et prospère, trois choses, il me semble, sont nécessaires à ses enfants.

1^{ère} Prop. Principale : *Trois choses sont nécessaires à ses enfants pour grandir un peuple, pour défendre ses institutions et ses droits en danger, pour le rendre invincible et prospère.*

2^{ème} Prop. Incidente qui est complétive déterminative de *peuple* : *que menace l'oppression.*

3^e Prop. Incidente proprement dite qui restreint l'affirmation de la principale : *Il me semble.*

Les trois *pour* font rapporter les infinitifs *grandir, défendre, rendre* à l'attribut *nécessaires* dont ils sont compléments indirects.

Nécessaires a un autre compl. indir. amené par la préposition *à* (*à ses enfants*).

Pour analyser, *il me semble* (impersonnel), il faut remplacer *il* par *cela* (*cela semble à moi*).

Après ces remarques, il est facile d'analyser successivement tous les mots.

II

IDÉES RELIGIEUSES DES SAUVAGES

Les Sauvages n'avaient aucune religion proprement dite ; mais ils avaient une idée confuse d'un être *suprême, qui devint mieux définie* lorsque les missionnaires leur enseignèrent l'existence d'un seul Dieu. Ils *reconnaissaient* plusieurs divinités et le grand *dogme* de l'immortalité de l'âme. Ils ajoutaient foi aux songes et croyaient que les *jongleurs* communiquaient avec les esprits.

Leurs funérailles étaient accompagnées de cérémonies touchantes. Le défunt, couvert de ses plus beaux habits, était exposé. Pendant que l'on célébrait ses vertus et ses exploits, les parents et les amis *faisaient* entendre des cris et des gémissements.

La fête des morts, qui *avait lieu* tous les huit ou dix ans, était une de leurs plus grandes solennités. On *venait* de très loin pour y *prendre* part. Cette fête, donnée au milieu du silence imposant de leurs sombres forêts, était bien faite pour laisser une *impression* profonde sur une âme vive et ingénue comme celle de l'homme des bois.

F.-X. GARNEAU

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *n'avait* : pourquoi supprime-t-on *pas* ? à cause de *aucune* qui a un sens négatif. — *confuse* : donnez le contraire : claire, nette. — *suprême* : qui est au-dessus de tout. — *qui devint mieux définie* : à quoi se rapporte cette complétive ? à *idée* ; qui est féminin, ayant pour antécédent *idée* ; *définie* s'accorde avec *qui* dont il est attribut, le verbe *devint* signifiant *fut peu à peu*. — *reconnaissaient* : temps simples. — *dogme* : vérité fondamentale en religion. — *jongleurs* : synonyme de *sorciers*. — *Leurs funérailles*, toujours au pluriel, de même que *fiançailles*, *obsèques*, *épousailles*, etc. — *faisaient* : le radical *fai* se change en *fe* au futur et au conditionnel présent, je *ferai*, je *ferais*. Dans les autres temps il ne varie pas. On dit : *vous faites pour vous faites* ; *ils font* et non *ils font*. — *avait lieu* : exprimez autrement : *revenait*, *se célébrait*... — *venait* : faites donner les temps simples et les irrégularités ; ils *viennent*, que je *viens*, etc. — *prendre* : les temps simples et les irrégularités : ils *prennent*, que je *prends*, etc. — *impression* : donnez à l'aide d'autres préfixes des mots ayant le même radical : *expression*, *suppression*, *compression*, faites expliquer le sens de chacun de ces mots ; demandez les verbes correspondants : *imprimer*, *exprimer*, *supprimer*, *comprimer*.

— Faites donner le rôle de tous les adjectifs qualificatifs de la dictée.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

Pendant que l'on célébrait les vertus et les exploits du défunt, les parents et les amis faisaient entendre des cris et des gémissements.

1^{ère} Prop. Principale : *Les parents et les amis faisaient entendre des cris et des gémissements.*

2^{ème} Prop. Subordonnée, qui est complétive circonstancielle de *faisaient entendre* : *On célébrait les vertus et les exploits du défunt.*

— *Pendant que* : cette locution conjonctive rattache la complétive au verbe *faisaient entendre* de la principale.

— *l'on* : *l'* est euphonique, on pourrait l'enlever et dire *pendant qu'on*.

— *faisaient entendre* équivaut à *poussaient* ou *jetaient*, on doit analyser ces deux mots ensemble ; c'est le verbe composé *faire entendre*. Le verbe *faire* suivi d'un *infinitif* forme réellement un verbe nouveau dont le sens est différent de *faire* employé seul. Dans le *verbe composé* ainsi formé, les changements pour marquer le temps, la personne, le nombre, se font au verbe *faire* ; l'autre verbe reste à l'infinitif présent.

Après ces remarques, faites analyser successivement tous les mots.

III

LE CHRÉTIEN DANS L'ÉTAT

Rien n'était plus éloigné des maximes et des mœurs de l'Évangile que les maximes et les mœurs des païens ; on voyait toutefois les chrétiens incorruptibles en pleine superstition et toujours semblables à eux-mêmes, entrer courageusement partout où s'ouvrait un accès. D'une fidélité exemplaire envers les princes et d'une obéissance aux lois de l'État aussi parfaite qu'il leur était permis, ils jetaient de toutes parts un merveilleux éclat de sainteté, s'efforçaient d'être utiles à leurs frères et d'attirer les autres à suivre Notre-Seigneur, disposés cependant à céder la place et à mourir courageusement s'ils n'avaient pu, sans blesser leur conscience, garder les honneurs, les magistratures et les charges militaires. De la sorte, ils introduisirent rapidement les institutions chrétiennes non seulement dans les foyers domestiques, mais dans les

Ger
et de pe
blé, si ta
trie et d
nous a f

CAUS
Qui l'a co
le blé ?—

camps, la curie et jusqu'au palais impérial. « *Nous ne sommes que d'hier et nous remplissons tout ce qui est à vous, vos villes, vos forteresses, vos municipales, vos concilia-bules, vos camps eux-mêmes, les tribus, les décuries, le palais, le sénat, le forum.* »

Aussi, lorsqu'il fut permis de professer publiquement l'Évangile, la foi chrétienne apparut dans un grand nombre de villes, non vagissante encore, mais forte et pleine de vigueur.

S. S. LÉON XIII.

- 1° Que signifie : *entrer courageusement partout ou s'ouvrait un accès.*
- 2° Qu'est-ce que la *curie*, — les *municipales*, — les *décuries*, — le *forum* ?
- 3° Analyser : *un grand nombre de villes.*

Enseignement agricole

Exercices spéciaux pour les écoles rurales

PRIÈRE DE L'ENFANT DES CHAMPS

..... Oh ! laissez-nous, Seigneur,
 Dans nos champs pleins de nids et de bluets en fleurs,
 Devant ce large ciel où l'aurore est si belle !
 Là, les petits oiseaux prennent un libre essor,
 Là, les petits enfants sont plus pieux encore
 Et la prière vole auprès de l'hirondelle.
 Gardez à nos fronts purs, à notre blé vermeil,
 Le baiser de la mère et celui du soleil :
 Le moissonneur est gai lorsque la gerbe est blonde,
 Pour les grands, les petits, les bons et les méchants,
 Faites mûrir, Seigneur, les épis, car nos champs,
 Ce sont les corbeilles du monde.

Mme ANAIS-SÉGALAS.

DICTÉES

I

LA GERBE DE BLÉ

Gerbe de blé, si tu pouvais parler ! Si tu pouvais dire combien il a fallu de travail et de peine pour te couper, pour te lier, pour séparer ton grain de ta paille ! Gerbe de blé, si tu pouvais parler, tu nous apprendrais combien il a fallu de patience, d'industrie et d'efforts pour moudre ton grain et pour faire du pain avec la blanche farine qu'il nous a fournie.

CAUSERIE. — Qu'est ce qu'une gerbe de blé ? — Où le blé pousse-t-il ? — Qui l'a roulé et hersé ? — Qui l'a coupé ? — Qui a lié la gerbe ? — Comment sépare-t-on le grain de la paille ? — Où conserve-t-on le blé ? — La paille ? — Que fait-on du blé ? — De la paille ?

EXERCICES.— Transcrire la dictée au pluriel : *Gerbes de blé, si vous pouviez*, etc.
Analyse gram. : *Gerbe de blé, si tu pouvais parler*.

II

LE PETIT CULTIVATEUR

Rien ne semble devoir être plus heureux que l'état du *petit propriétaire* possesseur d'un champ dont le produit dépasse un peu ses besoins ; tranquille sur le présent, pouvant, par ses économies et son travail, préparer l'avenir de ses enfants ; d'autant plus laborieux que son travail est libre, qu'il se recommande à lui-même, et que tous ses produits lui appartiendront. Il faut le voir à l'œuvre. Avec quelle ardeur il attaque le terrain ! Comme il oublie les heures !.. On ne peut passer auprès de ces petites fermes si propres, si bien entretenues, pleines d'habitants forts, bien nourris, bien vêtus, dont les champs sont en si bon état de culture, sans penser qu'elles sont le siège du vrai bonheur.

DE GASPARIN

ANNOTATIONS.— *Rien* : Mot vague qui dispense de la longue énumération qu'il faudrait faire si l'on voulait indiquer ou nommer toutes les situations de santé, de fortune, de l'homme ici-bas. Ce mot est un pronom indéfini.— *Etat du petit propriétaire* : Sa manière d'être, de vivre et d'agir ; manière dont se traitent les affaires dans ses rapports avec ses voisins et tous ses semblables, position qu'il occupe dans le pays, ascendant qu'il exerce sur les manœuvres qu'il emploie, indépendance presque absolue dont il jouit, etc.— *Dont* : Ce mot est un pronom conjonctif qui a pour antécédent le nom *champ* ; on l'emploie pour de qui, de quoi, duquel, par lequel, etc. : il est toujours précédé de son antécédent et il ne s'emploie jamais interrogativement.— *D'autant plus laborieux* : Membre de phrase qui se rapporte à *petit propriétaire*. En général, il faut, pour motif de clarté, rapprocher le plus possible, un pronom de son antécédent.— *Lui-même* : L'adjectif indéfini *même*, joint à l'un des pronoms lui, elle, nous, vous, ils, eux, soi, etc., forment avec ces mots une locution pronominale.

Rédaction

SUJET À TRAITER

LE BŒUF

Qu'est ce que le bœuf ? — Quels services le bœuf peut-il rendre ?

SUJET TRAITÉ

Le bœuf est un quadrupède et un ruminant, c'est-à-dire un animal qui a quatre pattes, quatre estomacs et qui remâche sa nourriture.

Les quatre estomacs des ruminants s'appellent : la *panse* ou *herbier*, le *bonnet*, le *feuillet* et la *caillette*.

Le bœuf est un animal très fort, et il rend de très grands services. Dans certains pays il sert aux travaux du labourage, c'est lui qui traîne la charrue. Sa force de résistance est très grande.

Sa chair est une excellente nourriture qui est presque le fond de la nourriture ordinaire, puisqu'on en détaille des morceaux à la portée de presque toutes les bourses.

Avec sa peau qu'on tanne on fait du cuir, employé dans l'industrie de mille manières qu'il serait trop long d'énumérer ici. Avec ses cornes, mille objets usuels.

Nous voyons, par ce court aperçu, que le bœuf est un animal très utile à beaucoup de points de vue et qu'il faut savoir l'admirer, bien que sa forme massive et lourde, n'offre rien d'agréable à la vue.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

CALCUL MENTAL

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

12. Comptez de 4 en 4 jusqu'à 100. Faites l'inverse de 100 à zéro.
13. Deux fois 4 ? 3 fois 4 ? 4 fois 4 ? Ainsi de suite jusqu'à 25 fois 4. Faites l'inverse ; 4 fois 25 ? 4 fois 24 ? 4 fois 23 ? 4 fois 22 ? 4 fois 21 ? Ainsi jusqu'à 4 fois deux.
14. Quatre en 4 ? 4 en 8 ? 4 en 12 ? Ainsi de suite jusqu'à 4 en 100.
15. Partant de 1, comptez par 4 jusqu'à 101. Partant de 101 faites l'inverse.
16. Partant de 2, comptez par 4 jusqu'à 102. Partant de 102 faites l'inverse.
17. Partant de 3, comptez par 4 jusqu'à 102. Partant de 102 faites l'inverse.
18. 4 en 4 ? 4 en 5 ? 4 en 6 ? 4 en 7 ? 4 en 8 ? 4 en 9 ? 4 en 10 ? 4 en 11 ? Ainsi de suite jusqu'à 4 en 100.

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

8. Que faut-il ajouter à 357 pour avoir 524 ? Rép. 167.
9. Un banquier reçoit d'un négociant \$10,000 ; mais ce négociant retire une 1^{re} fois \$5469.16, et une 2^e fois \$3681.89. Quelle somme reste-t-il encore en dépôt chez le banquier ? Rép. \$848.95.
10. Un cultivateur met 7 minutes pour faire un sillon. Combien mettra-t-il d'heures pour en faire 720 ? Rép. 84 heures.
11. Pour faire un certain ouvrage, 26 ouvriers ont mis 8 jours. Quel temps aurait-il fallu à un seul ouvrier pour faire ce même ouvrage ? Rép. 208 jours.
12. Une personne a un revenu de \$569.40 par an ; elle veut mettre 25^c par jour de côté. On demande ce qu'il lui reste à dépenser. Rép. \$478.15.
13. Un ouvrier a gagné \$105 dans 35 jours. Combien lui faudra-t-il de jours pour gagner \$147 ? Rép. 49 jours.
14. Une montre avance de 2 minutes en 3 heures. En la mettant sur l'heure précise à midi, quelle heure marquera-t-elle le lendemain, à six heures du soir ? Rép. Six heures et vingt minutes.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

4. Si le salaire d'un homme est égal au tiers de celui de 5 femmes, et celui d'un garçon est égal au seizième de celui de 9 femmes, les gages que gagnent le garçon sont égaux à quelle fraction des gages de l'homme ; la durée de l'ouvrage est exactement la même dans les trois cas.

5. Un homme tire 4 gallons d'un baril plein de vinaigre, puis il remplit le baril d'eau. Le lendemain, il tire 4 gallons et, de nouveau, il remplit le baril avec de l'eau. Le troisième jour, il tire 4 gallons du nouveau mélange et, pour la troisième fois, il remplit le baril avec de l'eau. Si la contenance du baril est de 32 gallons, combien reste-t-il de gallons de vinaigre dans le baril après la troisième opération ?

6. A et B prennent une course d'un mille; A fait le tour de la piste à une rapidité uniforme de 320 verges à la minute; B fait le premier demi-mille à raison de 300 verges à la minute, et le second demi-mille à raison de 340 verges à la minute. Par combien de verges A gagne-t-il la course ?

7. Un homme part à 8 heures 10 minutes du matin pour faire un trajet de 18 milles, et il marche pendant $3\frac{1}{4}$ heures à une vitesse de $3\frac{1}{4}$ milles par heure. S'il augmente de vitesse alors de $\frac{3}{8}$ de mille par heure, à quelle heure arrivera-t-il au terme de son voyage ?

8. Combien de garçons, qui font chacun une quantité d'ouvrage égale aux $\frac{2}{3}$ de ce que ferait un homme, faut-il employer avec 54 hommes pour faire en 40 jours autant d'ouvrage que 56 hommes feraient en 45 jours ?

9. Si les poteaux à télégraphe à côté d'un chemin de fer sont placés à 56 verges l'un de l'autre, à raison de combien de milles par heure marche un train qui parcourt la distance entre 2 poteaux en $3\frac{1}{2}$ secondes ?

Solutions :

4. En supposant qu'une femme gagne \$1, 5 femmes gagneront \$5. Un homme gagnera le $\frac{1}{3}$ de \$5 = $\frac{5}{3}$ d'une piastre.

9 femmes gagneront \$9. Un garçon gagnera le $\frac{1}{16}$ de \$9 = $\frac{9}{16}$ de \$1.
 $\frac{9}{16} \div \frac{5}{3} = \frac{27}{80}$ de ce que reçoit un homme.

5. La capacité du baril étant de 32 gallons, 4 gallons forment $\frac{1}{8}$ du contenu. Après avoir tiré le $\frac{1}{8}$ du contenu, il reste les $\frac{7}{8}$ de ce contenu. Le premier mélange contient 4 gallons d'eau et 28 gallons de vinaigre; $\frac{1}{8}$ du mélange est composé d'eau et $\frac{7}{8}$ de vinaigre; dans chaque gallon, il y aura donc les $\frac{7}{8}$ d'un gallon de vinaigre et le $\frac{1}{8}$ d'un gallon d'eau; dans 4 gallons du mélange il y a $4 \times \frac{7}{8} = 3\frac{1}{2}$ gallons de vinaigre; après la deuxième opération il reste dans le baril $32 - (4 + 3\frac{1}{2}) = 24\frac{1}{2}$ gallons de vinaigre. Il retire de nouveau $\frac{1}{8}$ du contenu, c'est-à-dire, $\frac{1}{8}$ de $24\frac{1}{2}$ gallons d'eau et $\frac{1}{8}$ de $24\frac{1}{2}$ gallons de vinaigre. $\frac{1}{8}$ de $24\frac{1}{2}$ gallons = $3\frac{1}{16}$ gallons de vinaigre. Il a retiré en tout : $4 + 3\frac{1}{2} + 3\frac{1}{16} = 10\frac{9}{16}$ gallons de vinaigre; donc il reste dans le baril $32 - 10\frac{9}{16} = 21\frac{7}{16}$ gallons de vinaigre.

6. Dans un mille il y a 1760 verges. A gagne 20 verges par minute pendant la première moitié du trajet. $1760 \div 2 = 880$ verges, la moitié d'un mille. $880 \div 300 = 2\frac{14}{15}$ minutes, le temps que met B à parcourir la 1re moitié du trajet; mais pendant chacune de ces $2\frac{14}{15}$ minutes A a gagné 20 verges sur B, il se trouve au moment où B complète le 1er demi-mille, en avant de lui, de $2\frac{14}{15}$ fois 20 verges = $58\frac{2}{3}$ verges. Pour compléter le circuit, A n'a donc plus que $880 - 58\frac{2}{3} = 821\frac{1}{3}$ verges à courir. $821\frac{1}{3} \div 320 = 2\frac{17}{30}$ minutes, le temps que A met à finir. $2\frac{17}{30}$ minutes après que B a commencé le deuxième demi-mille, A arrive au but. Pendant ces $2\frac{17}{30}$ minutes, B court,

à raison de 340 verges par minute et il parcourt une distance de $340 \times 2\frac{17}{30} = 872\frac{2}{3}$ verges ; il lui reste donc à parcourir $880 - 872\frac{2}{3} = 7\frac{1}{3}$ verges. A gagne donc par $7\frac{1}{3}$ verges. Rép.

7. $3\frac{1}{4} \times 3\frac{1}{4} = \frac{13}{4} \times \frac{13}{4} = \frac{169}{16} = 10\frac{9}{16}$ milles parcourus dans $3\frac{1}{4}$ heures. La distance qui reste à parcourir est de $18 - 10\frac{9}{16} = 7\frac{7}{16}$ milles. $3\frac{1}{4} + \frac{3}{8} = 3\frac{5}{8}$ milles par heure. $7\frac{7}{16} \div 3\frac{5}{8} = \frac{119}{16} \div \frac{29}{8} = \frac{119}{16} \times \frac{8}{29} = \frac{119}{58} = 2\frac{3}{58}$ heures, temps que l'homme met à finir la seconde partie de la distance. $3\frac{1}{4} \div 2\frac{3}{58} = 5\frac{35}{116}$ heures = 5 heures $18\frac{3}{29}$ minutes après 8 heures et 10 minutes = 1 heure, $28\frac{3}{29}$ minutes.

8. Trouvez d'abord combien il faut d'hommes pour faire en 40 jours autant d'ouvrage que 56 hommes en feraient en 45 jours. $(56 \times 45) \div 40 = 63$ hommes. $63 - 54 = 9$ hommes. Il faut donc un nombre de garçons suffisant pour faire l'ouvrage de 9 hommes. $9 \div \frac{3}{5} = 15$ garçons. Rép.

9. $3\frac{1}{2}$ secondes = $\frac{7}{2}$ secondes = 56 verges ; 1 seconde = $56 \div \frac{7}{2} = 56 \times \frac{2}{7} = 16$ verges par seconde ; dans une heure il y a 3600 secondes ; le train couvrira une distance de 3600 fois 16 verges dans une heure = 57600 verges. $57600 \div 1760$ (le nombre de verges dans un mille) = $32\frac{8}{11}$ milles par heure. Rép.

RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

71. Si 3 livres de thé valent 14 livres de café, et 5 livres de café valent 18 livres de sucre, et 21 livres de sucre valent 60 livres de farine, combien de livres de farine seront égales à 7 livres de thé ?

72. Si 2 chevaux valent autant que 7 bœufs, et 3 bœufs valent autant que 17 moutons, et 9 moutons valent \$60, que vaudront 45 chevaux ?

73. Des marchandises sont marquées pour être vendues à 15% de perte sur le prix d'achat. Afin de réaliser un bénéfice de 19% sur le prix d'achat, de combien pour cent du prix que les marchandises sont marquées faudrait-il hausser ce prix ?

74. Dans un examen, A a obtenu 78% du total des points, surpassant B de 16% sur le tout. Si A a obtenu 975 points, combien B en a-t-il reçu ?

75. Quel devra être le montant d'un billet à 90 jours, pour que ce billet réalise \$5700 après avoir été escompté à 6% ? (Veuillez remarquer qu'il y a 365 jours dans une année.)

76. On a placé à $4\frac{1}{2}\%$ par an une certaine somme le 31 janvier. Le 16 avril de la même année, on a placé une seconde somme, double de la première à 5%. On a retiré, le 1er octobre suivant, \$1476.48, capitaux et intérêts réunis. Quelles étaient les sommes placées ?

Solutions :

$$\begin{aligned}
 71. \quad & 3 \text{ livres de thé} = 14 \text{ livres de café} \\
 & 5 \text{ " " café} = 18 \text{ livres de sucre} \\
 & 21 \text{ " " sucre} = 60 \text{ livres de farine} \\
 & ? \text{ " " farine} = 7 \text{ livres de thé} \\
 & \frac{60 \times 18 \times 14 \times 7}{21 \times 5 \times 3} = 336 \text{ livres. Rép.}
 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned}
 72. \quad & 2 \text{ chevaux} = 7 \text{ bœufs} \\
 & 3 \text{ bœufs} = 17 \text{ moutons}
 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} 9 \text{ moutons} &= 60 \text{ piastres} \\ ? \text{ piastres} &= 45 \text{ chevaux} \\ \frac{\$60 \times 17 \times 7 \times 45}{9 \times 3 \times 2} &= \$5950. \text{ Rép.} \end{aligned}$$

73. En supposant que les marchandises aient coûté \$1, le prix marqué sera de \$0.85. Pour réaliser un bénéfice de 19% sur le prix d'achat, il faudra marquer les marchandises au prix de \$1.19. La question à résoudre est donc la suivante : combien pour cent de \$0.85 faudra-t-il ajouter à \$0.85 pour que cette somme devienne \$1.19.

$\$1.19 - \$0.85 = \$0.34$, montant de l'augmentation. \$0.34 sont combien pour cent de \$0.85 ? $\$0.34 \div \$0.85 = \$0.40 = 40\%$. Rép.

74. $975 \div .78 = 1250$, total des points à obtenir. B a obtenu 78% — 16% = 62% du total, c'est-à-dire de $1250 = 775$ points. Rép.

75. L'intérêt de \$1 pendant 93 jours à 6% = .0153 (presque). Ainsi un billet de \$1, à 93 jours, rapporterait, s'il était escompté, $\$1 - \$0.0153 = \$0.9847$. Pour recevoir \$0.9847 il faut donner au banquier un billet de \$1 ; il faudra donc donner un billet pour autant de piastres qu'il y a de fois \$0.9847 en \$5700 ; $5700 \div .9847 = \$5788.57$. Rép.

76. La première somme est restée placée pendant 243 jours ; la seconde, pendant 168 jours.

Supposons que le premier capital soit de \$100, alors le second sera de \$200. Les \$100, au bout de 243 jours, deviendraient :

$$\$100 + \frac{\$100 \times .045 \times 243}{365} = \$100 + \frac{1093.50}{365}$$

Les \$200, au bout de 168 jours, deviendraient :

$$\$200 + \frac{\$200 \times .05 \times 168}{365} = \$200 + \frac{\$1680}{365}$$

Les \$300, la somme des deux capitaux, deviendraient au 1er octobre :

$$\$300 + \frac{\$1093.50 + \$1680}{365} = \$300 + \$7.60 \text{ (presque)} = \$307.60.$$

Les \$307.60 proviennent donc d'un capital de \$300. Par suite, \$1476.48 proviendront d'un capital qui contient \$300 autant de fois que \$307.60 est contenu de fois dans \$1476.48 ; le capital total = $(\$1476.60 \times 300) \div 307.60 = \1440 ; le 1er capital = le $\frac{1}{3}$ de cette somme = \$480 ; le 2e capital = les $\frac{2}{3}$ de cette somme = \$960.

ALGÈBRE

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

Dans la livraison de septembre nous avons dit que nous traiterions, dans le présent numéro, de l'élimination par substitution et de l'élimination par comparaison, et que nous opérerions la solution du problème suivant par ces deux méthodes.

28. Jean et Thomas ont ensemble \$28, et Jean a \$4 de plus que Thomas. Combien ont-ils chacun ?

Solution par substitution :

Soit x l'argent de Jean et y l'argent de Thomas. Avec x , y , \$28 et \$4 nous formons les deux équations suivantes :

D
'une a
l *D*
 de tro
 28
 24. *D*
 (1) ou (
 Re
 x -
 Da
 dans les
 Dan
 "
 d'où
 Tran
 Avec
 GÉNI
 de \$s et la
 somme de
 Soit x
 l'équation
 On pe
 Nous allon
 Ajouta
 Soustr
 Ces sol
 blèmes anal
 Ainsi, l
 différen
 est 16.
 Le plus
 différen
 La diffé
 moitié est 12
 4—

$$x + y = 28 \quad (1)$$

$$x - y = 4 \quad (2)$$

Dans l'élimination par substitution, on trouve la valeur d'une des inconnues dans une des équations et on substitue cette valeur à la même inconnue dans l'autre équation.

1. Dans (1) $x = 28 - y$. Remplaçons x dans (2) par cette valeur que nous venons de trouver :

$$28 - y - y = 4; \text{ c'est-à-dire } 28 - 2y = 4, \text{ d'où } -2y = 4 - 28 = -24 \text{ et } 2y =$$

24. Donc $y = \frac{24}{2} = 12$, l'argent de Thomas. Il suffit maintenant de remplacer y dans

(1) ou (2) par sa valeur 12 pour trouver la valeur de x .

Remplaçant y par 12, dans (1), nous avons :

$$x + 12 = 28, \text{ d'où } x = 28 - 12 = 16, \text{ l'argent de Jean.}$$

Solution par comparaison :

Dans la solution par comparaison, on trouve la valeur d'une des inconnues, la même dans les deux équations ; avec ces deux valeurs on forme une nouvelle équation.

$$x + y = 28 \quad (1)$$

$$x - y = 4 \quad (2)$$

$$\text{Dans (1) } x = 28 - y$$

$$\text{" (2) } x = 4 + y$$

$$\text{d'où } 4 + y = 28 - y$$

$$\text{Transposant, on a : } y + y = 28 - 4$$

$$\text{ou } 2y = 24$$

$$\text{et } y = \frac{24}{2} = 12$$

Avec 12 la valeur d' y , il est facile de trouver la valeur de x .

GÉNÉRALISONS CE PROBLÈME.— La somme de l'argent de Jean et de Thomas est de s et la différence est de d , combien ont-ils chacun ? ou, en d'autres termes : la somme de deux nombres est s et la différence est d , quels sont les nombres ?

Soit x le plus grand nombre et y le plus petit. Alors avec x , y , s et d on forme l'équation suivante :

$$x + y = s \quad (1)$$

$$x - y = d \quad (2)$$

On peut éliminer x ou y par une des trois méthodes que nous avons expliquées. Nous allons éliminer x par réduction.

Ajoutant les deux équations membre à membre, on a : $2x = s + d$

$$\text{et } x = \frac{s + d}{2}$$

Soustrayant (2) de (1), on a : $2y = s - d$

$$\text{et } y = \frac{s - d}{2}$$

Ces solutions nous donnent deux formules qui peuvent s'appliquer à tous les problèmes analogues à celui que nous venons de résoudre.

Ainsi, le plus grand des nombres est égal à la moitié du total de la somme et de la différence. Le total de la somme et de la différence est égal à $28 + 4 = 32$, dont la moitié est 16.

Le plus petit des nombres est égal à la moitié de la différence de la somme et de la différence.

La différence de la somme et de la différence est égale à $28 - 4 = 24$, dont la moitié est 12.

Premiers éléments de géométrie pratique

NOTE.— En enseignant la géométrie ou le mesurage, faites ou faites faire, à chaque problème, la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

LA COURONNE. — La couronne est une partie de la surface du cercle comprise entre deux circonférences concentriques.

Surface.— La surface de la couronne est égale à la différence des surfaces des deux cercles qui lui servent de limites.

Représentons le rayon du grand cercle par R , le rayon du petit cercle par r , et 3.1416 , le rapport entre le diamètre et la circonférence, par p .

Donc la couronne = $p R^2 - p r^2$

Exemple : soit une couronne ayant pour rayons 8 verges et 5 verges, quelle en est la surface ?

La surface du grand cercle = $p R^2$ ou $p \times 8^2 = 3.1416 \times 64 = 201.0624$.

La surface du petit cercle = $p r^2$ ou $p \times 5^2 = 3.1416 \times 25 = 78.54$.

La surface de la couronne sera $201.0624 - 78.54 = 122.5224$. Rép.

On aurait pu abrégé le travail de la manière suivante :

D'après ce qui précède, la couronne = $(3.1416 \times 64) - (3.1416 \times 25) = 122.5224$.

Dans cette solution il y a deux multiplications par 3.1416 , on peut s'exempter une de ces multiplications assez facilement :

$(64 - 25) \times 3.1416 = 39 \times 3.1416 = 122.5224$

D'où on conclut qu'on peut obtenir la surface de la couronne en multipliant p , (3.1416), par la différence des carrés des rayons.

D'après cette règle, la formule, couronne = $p R^2 - p r^2$, donnée au commencement de cette leçon peut être modifiée comme suit :

Couronne = $p (R^2 - r^2)$

La surface de la couronne s'obtient encore en multipliant le quart de p , ou $.7854$ par la différence des carrés des diamètres.

Dans l'exemple précédent les diamètres sont : 16 et 10.

Couronne = $.7854 \times (16^2 - 10^2) = .7854 \times (256 - 100) = .7854 \times 156 = 122.5224$.

La surface de la couronne s'obtient encore en multipliant $.07958$ par la différence des carrés des circonférences.

116. Quelle est la surface d'une couronne ayant pour rayons 2 pieds et 1 pied ?

117. Quelle est la surface d'une couronne ayant pour diamètres 8 pieds et 4 pieds ?

118. Quelle est la surface d'une couronne ayant pour circonférences 25.1328 pieds et 18.8496 pieds ?

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION

5. Une chambre rectangulaire a 17 pieds 6 pouces de longueur et 14 pieds et 9 pouces de largeur, quelle somme faudra-t-il payer pour couvrir le plancher de cette chambre avec un tapis, de $\frac{3}{4}$ de verge de largeur, à raison de \$1.40 la verge ?

6. La surface d'un terrain rectangulaire est 1875 pieds carrés ; quelles sont les dimensions de ce terrain, si la longueur est à la largeur comme 3 à 1 ?

7. La surface d'un terrain rectangulaire est de 720 pieds carrés ; quelles sont les dimensions de ce terrain si la longueur est à la largeur comme 4 à 5 ?

Solutions :

116. $3.1416 \times (2^2 - 1^2) = 3.1416 \times (4 - 1) = 3.1416 \times 3 = 9.4248$. Rép.

117. $.7854 \times (8^2 - 4^2) = .7854 \times 48 = 37.6992$. Rép.

118. La surface de la couronne = $.07958 \times (25.1328^2 - 18.8496^2)$;

Remarque.— On peut trouver la différence entre les carrés de deux nombres en multipliant la somme des deux nombres par leur différence. Ainsi dans le cas actuel,

On peut trouver la différence entre le carré de 25.1328 et 18.8496 en multipliant la somme de ces nombres par leur différence; ceci abrège le travail d'une manière notable, parce qu'on n'a qu'une seule multiplication.

$$25.1328 + 18.8496 = 43.9824$$

$$25.1328 - 18.8496 = 6.2832$$

$$43.9824 \times 6.2832 = 276.35021568$$

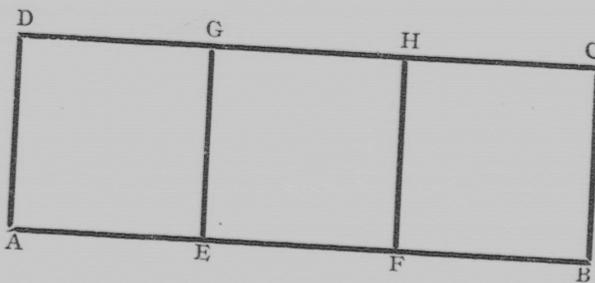
$$276.35021568 \times .07958 = 21.99 + \text{Rép.}$$

Solutions des problèmes de récapitulation :

5. Trouvons d'abord combien il faut de laizes de tapis pour une chambre de 14 pieds et 9 pouces de largeur; le tapis a $\frac{3}{4}$ de verge de largeur = 27 pouces; la chambre a 14 pieds 9 pouces = 177 pouces; $177 \div 27 = 6\frac{5}{9}$ laizes, mais comme on ne prend jamais une fraction de laize, il faut compter 7 laizes.

7 laizes ayant chacune 17 pieds et 6 pouces de longueur = 7×17 pieds 6 pouces = 122 pieds 6 pouces = $40\frac{5}{8}$ verges; $40\frac{5}{8} \times \$1.40 = \$57.16\frac{2}{3}$.

Soit A B C D le terrain divisé en trois parties égales par des perpendiculaires à la base. La longueur étant à la largeur comme 3 à 1, il s'ensuit que le $\frac{1}{3}$ de la longueur égale la largeur. Chacune des trois parties dont se compose le rectangle est un carré et a une surface de $1875 \div 3 = 625$ pieds.



Ainsi A E G D est un carré de 625 pieds de surface. La racine carrée de 625 = 25 = A D le côté du carré A E G D et la largeur du rectangle A B C D. La longueur étant 3 fois la largeur sera = à $3 \times 25 = 75$. Rép. 25 et 75.

Autre solution : Des problèmes de cette sorte peuvent être résolus par l'application du principe géométrique: les polygones semblables sont entre eux comme les carrés de leurs côtés homologues :

Nous trouvons la surface d'un rectangle dont les dimensions sont 3 et 1. Cette surface = 3; puis nous formons la proportion suivante :

$3 : 1875 :: 1 : x^2$, d'où $x^2 = \frac{1875}{3} = 625$ et $x = 25$, la largeur; $25 \times 3 = 75$, la longueur. On peut faire la proportion en employant la longueur au lieu de la largeur :

$3 : 1875 :: 3^2 : x^2$, d'où $x^2 = \frac{16875}{3} = 5625$ et $x = 75$, la longueur; $75 \div 3 = 25$, la largeur.

7. Divisant la base de ce rectangle en 5 parties égales, la hauteur en 4, et prenant 4 parties de la base, on a un carré dont le côté égale la largeur du rectangle, et la surface égale les $\frac{4}{5}$ de celle du rectangle = $\frac{4}{5}$ de 720 = 576, surface du carré ayant pour côté la largeur du rectangle. La racine carrée de 576 = 24, la largeur du rectangle; mais la largeur = $\frac{4}{5}$ de la longueur, donc $\frac{4}{5}$ de la longueur = 24; $\frac{1}{5} = \frac{24}{4}$; $\frac{5}{5} = \frac{24 \times 5}{4}$ = 30, la longueur.

Autre solution : — Trouvons la surface d'un rectangle dont les dimensions sont 4 et 5. Cette surface $5 \times 4 = 20$; puis formons la proportion suivante :

$20 : 720 :: 4^2 : x^2$ ou encore $20 : 720 :: 5^2 : x^2$ x étant la largeur ou la longueur, selon le cas; de la 1re proportion nous trouvons $x^2 = 576$; d'où $x = 24$; de la 2e proportion nous trouvons $x^2 = 900$; d'où $x = 30$.

TENUE DES LIVRES

PARTIE SIMPLE

Troisième série d'opérations

Abréviation des mots au comptant : au c.

" " du mot baril : brl.

" " " minot : m.

MONTREAL, 12 mars 1903. — Commencé mon commerce avec espèces, \$1200. — **13.** Acheté de E. Forgues, au c., 175 brls farine, à \$5, \$875; 300 ms avoine, à 50 cts, \$150. — **14.** Payé pour 1 corde de bois de chauffage pour bureau, \$3.75. — **15.** Vendu à J. Morin, au c., 100 brls farine, à \$5.50, \$550; 150 ms avoine, 60 cts, \$90. — **16.** Vendu à G. Vincent, au c., 40 brls farine, à \$5.50, \$220. — **17.** Acheté de Art. Faber, au c., 1000 ms blé, à 60 cts, \$600. — **19.** Vendu à R. Louis, au c., 800 ms blé, à 65 cts, \$520; 35 brls farine, à \$5.50, \$192.50. — **20.** Vendu à E. Thomas, au c., 100 ms avoine, à 60 cts., \$60; 150 ms blé, à 65 cts, \$97.50. — **21.** Payé salaire du garçon messenger pour la semaine finissant le 17, \$3. — **21.** Acheté de Th. Richard, au c., 50 ms avoine, à 55 cts, \$27.50; 1250 ms blé, à 70 cts, \$875. — **22.** Vendu à P. Joseph, au c., 100 ms avoine, à 60 cts, \$60. — **23.** Vendu à Geo. Ross, au c., 500 ms blé, à 72 cts, \$360. — **24.** Vendu à V. Nolin, au c., 800 ms blé, à 72 cts, \$576.

Questions analogues à celles qui se trouvent à la suite de la première série d'opérations.

Livre de Caisse

Dr Cr

			Sommes reçues		Sommes payées	
1903						
Mars	12	A nom de l'élève, placement	1200			
"	13	Par facture 1,			1025	
"	14	Par 1 corde bois chauffage pour bureau			3	75
"	15	A L. de V.	640			
"	16	A L. de V.	220			
"	17	Par facture 2,			600	
"	19	A L. de V.	712	50		
"	20	A L. de V.	157	50		
"	21	Par salaire du garçon messenger, au 17 mars,			3	
"	21	Par facture 3,			902	50
"	22	A L. de V.	60			
"	23	A L. de V.	360			
"	24	A L. de V.	576			
"	24	Par Balance			1391	75
			3926		3926	
Mars	25	A Balance	1391	75		

Le capital actuel est de \$1391.75

Le capital, en commençant, a été de \$1200.00

Donc le profit est..... \$191.75

hom
ene
on
whi
wall
exp
use
crie
you
" A
mind
pen
accor
allow

LIVRE DE VENTES DE LA TROISIÈME SÉRIE

Montréal, le 15 mars 1903

				Au comptant	A crédit
1903					
Mars	15	J. Morin	Au comptant		
		100 brls farine à \$5.50.....	\$550		
		150 ms avoine à \$0.60.....	\$ 90		
"	16	G. Vincent	Au comptant	640	
		40 brls farine à \$5 50.....			
"	19	R. Louis	Au comptant	220	
		800 ms blé à \$0.65.....	\$520		
		35 brls farine à \$5 50.....	\$192.50		
"	20	E. Thomas	Au comptant	712	50
		100 ms avoine à \$0.60.....	\$60		
		150 ms blé à \$0.65.....	\$97.50		
"	22	P. Joseph	Au comptant	157	50
		100 ms avoine à \$0.60.....			
"	23	Geo. Ross	Au comptant	60	
		500 ms blé à \$0.72.....			
"	24	V. Nolin	Au comptant	360	
		800 ms blé à \$0.72.....			
				576	

LANGUE ANGLAISE

DICTATION

PART I. - BUYING THE WHITE RABBIT

Lord Pelham, whose country-seat was situated not far from London, was walking home one afternoon about five o'clock. He came to a part of the road that was darkened by the thick shade of some large trees, when an ill-looking fellow, with a basket on his arm, came out from the roadside and addressed him. "My Lord, I have a white rabbit here; wouldn't you like to buy it?" His Lordship shook his head and walked on. The stranger followed him. "My Lord," he repeated, in a strangely expressive voice, "surely you will not refuse to buy my rabbit." "Nonsense: what use would it be to me? Good evening." "But, my Lord, you shall buy my rabbit," cried the fellow, pointing a pistol at his breast. "Oh well," said Lord Pelham, "if you put it in that way, I suppose I had better buy it. How much do you want for it? "A thousand guineas". "But I haven't so much money about me". "Never mind that, my Lord: just sign this bill, and that will do". "But I have neither pen nor ink". "I have arranged for all that: here are both". His Lordship accordingly signed a bill for a thousand guineas, payable at sight, and was then allowed to depart in peace.

J. AHERN

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

NOTRE CHANT NATIONAL

Suivant *L'Eclair*, (26 juillet 1903), de Paris, l'aimable barde Breton, M. Botrel, aurait déclaré, au retour de son voyage en Canada, que les Canadiens français n'ont pas de chant national. Ou *L'Eclair*, ou M. Botrel, est mal renseigné. Notre chant national, c'est *O Canada!* de Routhier. Ce chant est universellement répandu dans la province de Québec; aucune fête canadienne-française ne serait complète sans lui. Les paroles en sont très belles et l'air est digne de l'hymne qui redit si bien le passé, le présent et l'avenir du peuple canadien-français. La musique de ce chant national a été composée par l'un des nôtres, M. C. Lavallée.

Voici ce chant, que nous reproduisons pour l'instruction de nos confrères d'Europe :

O CANADA!

O Canada! terre de nos aïeux,
 Ton front est ceint de fleurons glorieux!
 Car ton bras sait porter l'épée,
 Il sait porter la croix!
 Ton histoire est une épopée
 Des plus brillants exploits.
 Et ta valeur, de foi trempée,
 Protègera nos foyers et nos droits.

Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant,
 Le Canadien grandit en espérant,
 Il est né d'une race fière,
 Béni fut son berceau;
 Le ciel a marqué sa carrière
 Dans un monde nouveau.
 Toujours guidé par sa lumière
 Il gardera l'honneur de son drapeau.

Amour sacré du trône et de l'autel,
 Remplis nos cœurs de ton souffle immortel!
 Parmi les races étrangères
 Notre guide est la loi:
 Sachons être un peuple de frères,
 Sous le joug de la foi,
 Et répétons, comme nos pères,
 Le cri vainqueur: "Pour le Christ et le roi!"

A.-B. ROUTHIER.

O CANADA (chant national)

Paroles de l'honorable juge ROUTHIER

Musique de C. LAVALLÉE

O Ca - na - da, ter - re de nos aï - eux, Ton front est
 Sous l'œil de Dieu, près du fleu - ve gé - ant, Le Ca - na -
 De son pa - tron, pré - cur - seur du vrai Dieu, Il porte au
 A - mour sa - cré du trône et de l'au - tel, Rem - plis nos

ceint de fleu - rons glo - ri - eux ! Car ton bras sait por - ter l'é -
 dien gran - dit en es pé - rant. Il est né d'u - ne ra - ce
 front l'au - ré - o - le de feu. En - ne - mi de la ty - ran -
 cœurs de ton souffle im - mor - tel ! Par - mi les races é - tran -

pé - e, Il sait por - ter la croix ! Ton histoire est une é - po -
 fié - re, Bé - ni fut son ber - ceau. Le ciel a marqué sa car -
 ni - e, Mais plein de loy - au - té, Il veut gar - der dans l'har - mo -
 gè - res, No - tre guide est la loi : Sa - chons être un peu - ple de

pé - e Des plus bril - lants ex - ploits, Et ta va - leur,
 riè - re Dans ce mon - de nou - veau. Tou - jours gui - dé
 ni - e, Sa fiè - re li - ber - té ; Et par l'ef - fort
 frè - res, Sous le joug de la foi. Et ré - pé - tons,

de foi trem - pé - e, Pro - tè - ge - ra nos foy - ers
 par sa lu - miè - re, Il gar - de - ra l'hon - neur de
 de son gé - ni - e, Sur no - tre sol as - soir la
 com - me nos pè - res, Le cri vain - queur : Pour le Christ

et nos droits, Pro - tè - ge - ra nos foy - ers et nos droits.
 son dra - peau, Il gar - de - ra l'hon - neur de son dra - peau.
 vé - ri - té, Sur no - tre sol as - soir la vé - ri - té.
 et le roi, Le cri vainqueur : Pour le Christ et le roi.

Le chant national des Canadiens français, *O Canada*, est en vente chez M. Art. Lavigne, marchand de musique, au No 68, rue Saint-Jean, Québec. La mélodie de ce chant est harmonisée pour quatre voix, avec accompagnement. Prix : 25 cts l'unité. A la douzaine, une réduction notable est faite sur le prix de l'unité.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Depuis le 1er septembre dernier, Stanstead possède une nouvelle maison d'éducation dirigée par les Frères du Sacré-Cœur. Cette belle maison a été bénite il y a quelques semaines par Sa Grandeur Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke.

Il y a quelque temps, un bien pénible accident est arrivé à un enfant de six ans, qui fréquente l'école modèle de l'Assomption. Le petit enfant était à jouer avec ses camarades, lorsque l'un d'eux lança en l'air un éclat de bois aiguisé qui frappa le jeune Venne (la victime), et lui creva l'œil gauche. Les instituteurs et les institutrices ne sauraient trop recommander aux enfants d'être prudents dans les jeux.

Dans la région de Sherbrooke, on s'occupe beaucoup de l'organisation des écoles. Nous venons de voir que les Frères du Sacré-Cœur sont établis à Stanstead. On nous annonce que les Sœurs de la Présentation (de Saint-Hyacinthe) s'établiront à Sutton et à Stanhope, les Sœurs de l'Assomption (de Nicolet) à Saint-Camille, et enfin les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame iront de Sherbrooke enseigner à Lennoxville, en même temps qu'elles s'installeront dans un fort joli couvent à Bromptonville.

La paroisse de St-Robert, comté de Richelieu, a été témoin d'une belle fête au cours du mois dernier. M. le chanoine Bernard a présidé à la bénédiction d'une aile et d'une cloche au couvent du village. L'assistance était nombreuse et la cérémonie a été des plus touchante. A cette occasion on a rappelé les vers suivants :

La cloche pleure, et chante, et prie
 Dans le nuage ou le ciel bleu,
 Elle a l'accent de la Patrie ;
 C'est la voix même du bon Dieu.

Qu'elles sont belles, solennelles,
 Ces cloches qui vibrent d'amour,
 La terre semble, sur des ailes,
 Monter vers le divin séjour.

Des statistiques récemment publiées démontrent que les écoles relevant de la commission scolaire de Montréal sont fréquentées par 17,266 élèves.

On n'en a pas encore fini avec la réforme de l'orthographe, en France. Le ministre de l'Instruction publique a nommé une commission qui étudiera les propositions suivantes :

- “ Emploi de s comme marque uniforme du pluriel.
 - Suppression des consonnes inutilement redoublées ;
 - Substitution de i à y partout où il se prononce i simple ;
 - Suppression de h dans les groupes th, ch, rh, et substitution de f à ph.”
- A force de réformer l'orthographe on finira peut-être par *déformer* la langue.

Au couvent d'Hochelaga, le 10 octobre dernier, la vénérable mère Véronique du Crucifix, née Davignon, passait du temps à l'éternité, à l'âge de 83 ans, chargée de mérites et de vertus, au milieu des regrets de sa chère communauté ; elle est la dernière survivante des cinq premières religieuses qui fondèrent cette maison d'éducation, à Longueuil, sous la direction et les bénédictions de l'illustre évêque, monseigneur Bourget, de si grande renommée.

Nous recommandons spécialement le *Bulletin Eucharistique* aux institutrices et aux élèves des classes avancées. Adresse : Boîte de poste 2261, Montréal.

Nous lisons dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe* du 7 octobre dernier :

— Une fête mémorable a eu lieu lundi à l'occasion du 25^e anniversaire de M. J.-N. Nault, comme président de la commission scolaire.

Une messe a été chantée par M. le chanoine P. Decelles, à la cathédrale.

M. Nault occupait un fauteuil près de la balustrade et était entouré des membres de sa famille.

Après l'office, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe rappela les nombreux services rendus par M. Nault à l'instruction, et lut le document émané de Léon XIII, créant le jubilaire chevalier de l'ordre très distingué de Saint Grégoire-le-Grand.

Puis, Sa Grandeur attacha à la poitrine de M. Nault la décoration de l'Ordre consistant en une magnifique croix d'or à huit branches suspendue à un ruban de soie rouge.

M. Nault eut des termes tout à fait dignes de la circonstance, dans sa réponse à Monseigneur.

Le nouveau décoré remercia en même temps ses collègues qui l'ont puissamment aidé dans son administration.

Une foule considérable assistait à la cérémonie. Tous les élèves confiés au contrôle des commissaires dans diverses institutions étaient présents."

L'hygiène à l'école

Par ordre ministériel, l'affiche suivante vient d'être placée dans toutes les écoles de France :

La tuberculose ou phtisie est une maladie grave que l'on peut éviter :

1° Par la salubrité de l'habitation ;

2° Par une bonne hygiène individuelle.

A. *Salubrité de l'habitation.* Il est nécessaire d'aérer les salles de classe ou d'étude en ouvrant largement, et en toutes saisons, les portes et les fenêtres durant l'intervalle des heures de classe.

Il est absolument interdit d'épousseter et de balayer à sec ; on doit toujours balayer avec de la sciure, ou nettoyer avec un linge humide.

Il est défendu de cracher par terre.

B. *Hygiène individuelle.* La propreté personnelle est la première règle de l'hygiène.

La toilette complète du corps doit être faite chaque jour avec le plus grand soin.

Les mains doivent être lavées avant chaque repas.

Il est malpropre et dangereux de porter à la bouche des objets qui ont pu servir à d'autres : crayons, porte-plumes, ardoises, instruments de musique, de tourner les pages des livres avec les doigts humectés de salive ; de se servir du mouchoir d'un camarade.

On ne doit jamais boire ni alcool, ni liqueur : l'alcool prédispose à la tuberculose.

On ne doit faire qu'un usage modéré du vin, de la bière ou du cidre.

Conférences pédagogiques

Les conférences données chaque année par MM. les inspecteurs d'écoles sont suivies avec intérêt. Aussi plusieurs inspecteurs accomplissent cette tâche avec un zèle digne d'éloges. Nous avons reçu une copie de la circulaire adressée par M. l'inspecteur M.-J. Curot à l'occasion de sa tournée de conférences.

M. Curot a invité spécialement MM. les curés et MM. les commissaires d'écoles à honorer les réunions d'institutrices de leur présence. Cette circulaire indique l'horaire des conférences et renferme des conseils très pratiques.

Nul doute que d'autres inspecteurs ont agi de cette façon.

REVUE MENSUELLE

Le 13 septembre dernier, sous les auspices du gouvernement français, on a inauguré à Tréguier, en Bretagne, la statue de Renan, l'auteur impie, le libre-penseur dont les ouvrages sont si hypocritement dangereux. Renan a outragé Dieu, trahi l'Eglise, fait perdre la foi à un grand nombre de malheureux qui se sont laissés prendre à ses théories alléchantes.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec se proposerait d'élever un monument à Mgr de Laval.

Voici comment se répartissent les différentes nationalités dans la province de Québec : Canadiens français : 1,322,115 ; Canadiens anglais : 174,778 ; Canadiens irlandais : 114,842.

Un tableau historique orne maintenant la grande salle des délibérations de l'Assemblée législative de Québec. Cette peinture est de M. H. Beau, un jeune peintre canadien de talent. Le tableau représente Champlain arrivant à Québec.

Par une lettre pastorale lue dans toutes les églises du diocèse de Montréal, S. G. Mgr Bruchési a interdit *Les Débats*, un mauvais journal publié par des écrivains dépourvus de tout sens catholique.

Le gouvernement français retire l'indemnité concordataire aux évêques qui ont le courage de faire leur devoir. C'est beau, la *liberté* !

En Orient, comme autrefois, du reste, les puissances laissent égorgés les chrétiens par les Turcs, sans protester sérieusement.

Mgr Merry del Val, qui est venu au Canada il y a quelques années, en qualité de délégué apostolique, vient d'être nommé Secrétaire d'Etat, par Sa Sainteté Pie X.

La commission de juristes qui s'est réunie à Londres pour décider la question des frontières de l'Alaska, s'est prononcée en faveur de la prétention américaine.

Le pape a publié récemment sa première lettre encyclique. Pie X demande aux évêques et aux prêtres d'être zélés. Sa Sainteté déclare qu'il faut être apôtre d'abord et savant ensuite. Le pape désire ramener le monde au Christ par l'action, le bon exemple. Le Saint Père déclare aussi dans un autre endroit " que l'Eglise instituée par le Christ, doit jouir d'une pleine et entière indépendance."

La Société de Saint-Vincent de Paul a été assez récemment frappée par une bien cruelle épreuve. Son président général, M. Antonin Pagès, a succombé, le 18 septembre dernier, à une attaque foudroyante, dans sa maison de campagne d'Auvergne, où il était allé prendre quelques semaines de repos. Feu M. Pagès, pendant les dix-sept années de sa présidence, a fait faire de grands progrès aux œuvres si admirables de la Société de Saint-Vincent de Paul, dont le siège principal est à Paris. Ce chrétien exemplaire, ancien magistrat en retraite, par ses admirables qualités d'intelligence et de cœur charmait et édifiait ses collaborateurs habituels. Il s'approchait presque quotidiennement de la Sainte Table ; il avait encore reçu le pain de la vie éternelle la veille du jour où il a été frappé ; les derniers sacrements ont pu lui être administrés.

dans
cette
Ottav
affilié
assoc

L
de fa
Comb
la libr
loi qu
jusque
de la l

EN
H. C.
Paris.

Au
l'impos
qui soit
tesse Za
Le trad
les initi
connaît
celui qu

Il n
demandé
Sainte, a
tombent

Ajou
personne
principes
qui, par s

Nous
différente
intéressan
d'enseigne

LES A
chez l'aut
S'il es
d'honneur
qués comp

PREMI
Tenue à
brochure co

(1) 89 ét

La Société de Saint-Vincent de Paul compte près de deux millions de membres dans ses rangs. Elle étend ses bienfaits aux cinq parties du monde. Au Canada, cette société, réellement catholique, a plus de quatre mille adhérents. Québec, Montréal, Ottawa, Hamilton, Trois-Rivières possèdent de nombreuses conférences de charité, affiliées au Conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul, à Paris. Cette association a été fondée en 1833 par Frédéric Ozanam, d'illustre mémoire.

Au mois prochain, nous ferons connaître le nom du successeur de M. Pagès.

La réouverture des Chambres, en France, a donné l'occasion au ministre Combes, de faire parade de ses méchants projets d'avenir. Dès l'ouverture du Parlement, Combes a déclaré la guerre à l'idée religieuse; cet apostat s'est fait le champion de la libre-pensée. Il a annoncé que le gouvernement exigerait le rappel de la loi Falloux, loi qui garantit, jusqu'à un certain point, la liberté de l'enseignement. Pauvre France! jusques à quand la franc-maçonnerie et la juiverie la traineront-elles dans les chemins de la honte et de l'ignominie?

BIBLIOGRAPHIE

ENTRETIENS SUR L'ÉDUCATION, *par la comtesse Zamoyska, traduit du polonais par H. C. Préface de S. Em. le cardinal Perraud. 2e édition. Lethielleux, 10 rue Cassette, Paris.*

Au moment où la France, en perdant ses congrégations religieuses, se voit dans l'impossibilité de donner à l'ensemble de ses enfants une éducation chrétienne, la seule qui soit bonne, la Pologne s'enrichit, grâce à l'expérience et au dévouement de la comtesse Zamoyska, d'un livre plein de conseils précieux pour la formation de l'enfant. Le traducteur, ou plutôt la traductrice, qui ne se fait pas connaître autrement que par les initiales de H. C., a rendu un réel service à la société française en lui faisant connaître, dans la crise actuelle, un ouvrage qui convient aussi bien à sa situation que celui que la comtesse Zamoyska a écrit en polonais.

Il n'est pas question d'éducation laïque, d'école neutre. La comtesse Zamoyska demande que l'on mette à la base de toute éducation le catéchisme et l'Écriture Sainte, afin que les générations ainsi formées soient imprégnées de christianisme et ne tombent pas dans les défaillances religieuses dont nous souffrons tant aujourd'hui.

Ajoutons que les conseils pratiques dont cet ouvrage est plein et l'expérience personnelle de la comtesse Zamoyska, se joignant à la vérité incontestable de ces principes, ont décidé Son Eminence le cardinal Perraud à écrire la préface de ce livre, qui, par son utilité et son actualité, est assuré d'un légitime succès.

Nous accusons réception, avec remerciements, des *Annuaire* et des *Palmarès* des différentes maisons d'éducation de la province de Québec. Ces documents sont très intéressants, car ils contiennent un historique fort bien fait de nos divers établissements d'enseignement primaire, secondaire et universitaire.

LES ANNALES DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE. 2 volumes in-8°. En vente chez l'auteur, à Québec, au prix de \$1.50 les deux volumes.

S'il est un livre que tout le monde devrait lire et qui mérite d'occuper la place d'honneur à tous les foyers canadiens, c'est bien le livre-souvenir qu'un de nos distingués compatriotes, M. H.-J.-B. Chouinard, vient de livrer à la publicité.

PREMIER CONGRÈS DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE ET CANADIENNE-FRANÇAISE.— Tenue à Montréal le 25 juin 1903 dans la salle de l'Union catholique (1). Cette brochure contient les résolutions adoptées par le Congrès. Voici une de ces résolutions :

(1) 89 étudiants, représentant la plupart des collèges de notre province, assistaient à ce congrès.

L'idée nationale. — 1. Les membres du Congrès de la jeunesse catholique et canadienne-française croient que la race canadienne-française a une mission spéciale à remplir sur cette terre d'Amérique, qu'elle possède les aptitudes pour l'accomplir, et qu'elle doit garder son caractère distinct de celui des autres races.

2. Ils croient que le pays où la Providence l'a placée possède les ressources nécessaires à la formation d'une grande nation, et qu'il appartient à la race canadienne-française d'exploiter ce pays qui est le sien.

3. Ils croient que c'est dans le sol du pays que leur patriotisme doit avoir ses racines, et que le Canada français doit l'emporter dans leur amour sur toute autre région.

4. Ils estiment que c'est le devoir de tous les Canadiens de favoriser ce qui peut accroître l'autonomie du Canada et de lutter contre tout ce qui pourrait amener son absorption par une autre nation.

5. Ils croient qu'il est du devoir des jeunes Canadiens de ne point tellement s'attacher à un parti politique qu'ils soient portés à lui sacrifier l'intérêt de la religion et de la patrie.

6. Ils croient que tous les jeunes Canadiens, particulièrement ceux qui se destinent au barreau, doivent étudier tous les privilèges qui sont conférés à leur race, soit par le Traité de Paris, soit par l'Acte de la Confédération, afin d'être en état de les défendre au besoin.

7. Ils reconnaissent la royauté de Jésus-Christ sur la race canadienne-française et l'affirment par une consécration solennelle.

8. Convaincus qu'il faut aux Canadiens français un drapeau qui leur soit propre et qui représente leurs traditions et leurs croyances, ils reconnaissent comme leur drapeau national l'étendard appelé "de Carillon", à champ d'azur, traversé par une croix blanche portant au centre l'image du Sacré-Cœur entourée de feuilles d'érable, et ils s'engagent à le propager.

9. Ils se promettent de toujours employer la langue française au téléphone, dans les tramways, les bureaux, partout; ils veulent toujours parler en français, et partant banniront les incorrections et les anglicismes, qu'ils tâcheront de corriger discrètement chez leurs camarades.

10. Ils adhèrent à la "Société du Parler Français au Canada", et s'abonneront à son *Bulletin*,

L'honorable M. Lomer Gouin. QUESTION ACTUELLE. *Le remaniement des subsides fédéraux en faveur des provinces.* Montréal, 1903.

Voici ce que la *Semaine religieuse* de Québec dit de cette brochure :

Nous avons, il y a quelques semaines, reproduit une partie d'un discours prononcé à Montréal, le 18 mai dernier, sur le même sujet, par l'honorable M. Gouin, ministre des Travaux publics de Québec. La jolie brochure dont nous venons de transcrire le titre, n'est que le développement du même discours. C'est une étude très élaborée, et dont la préparation a dû exiger beaucoup de recherches. Nous ne croyons pas qu'il se trouve une seule personne, dans la province, qui, après avoir pris connaissance de ce plaidoyer, ne soit pas de l'avis de l'auteur sur la nécessité du remaniement, en faveur des provinces, du subside annuel. Il n'y a aucun autre moyen praticable, nous semble-t-il, de mettre notre gouvernement provincial en mesure de pourvoir convenablement aux dépenses nécessitées par le progrès constant du pays."

NOUVELLE MÉTHODE DE STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ, perfectionnée par l'Institut Sténographique de France, avec règles de placement des voyelles, par A. Navarre. En vente au bureau du *Sténographe Canadien*. Prix 15 cts.

PAILLETES D'OR, Douzième série. Publication honorée de plusieurs brefs de Sa Sainteté. Chez Aubanel Frères, Avignon, France. Prix : 15 cts la série.

Les Paillettes d'or sont de petites feuilles à qui Dieu semble avoir donné pour mission d'apporter au cœur un peu de joie et un peu de paix.

Cette
dans l'Hi
Champlain
avait pron
Notre-Dan
Cette
ment ou d

Vieux souvenirs des anciens jours



NOTRE-DAME DE RECOUVRANCE

Cette chapelle fut bâtie par Champlain en 1633. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans l'*Histoire du Canada* de l'abbé Ferland, vol. 1, page 265 : " Dans le temps que Champlain était forcément retenu en France par suite de l'expédition des Kertk, il avait promis que, s'il rentrait à Québec, il érigerait une chapelle sous le vocable de *Notre-Dame de Recouvrance* ; il accomplit son vœu l'année même de son retour. "

Cette chapelle fut bâtie près du fort Saint-Louis. Elle était située sur l'emplacement ou dans le voisinage immédiat de la cathédrale anglicane actuelle.

REFLEXIONS AUTOMNALES

Le jour des morts

Donnez donc en ce jour où l'Eglise pleurante
Fait entendre pour eux une plainte touchante,
Pour calmer vos regrets, peut être vos remords,
Donnez, du souvenir ressuscitant la flamme,
Une fleur à la tombe, une prière à l'âme,
Ces doux parfums du ciel qui consolent les morts.

Priez pour vos amis, priez pour votre mère,
Qui vous fit d'heureux jours en cette vie amère,
Pour les parts de vos cœurs dormant dans les
[tombeaux.
Hélas ! tous ces objets de vos jeunes tendresses,
Dans leur étroit cercueil n'ont plus d'autres
[caresses
Que les baisers du ver qui dévore leurs os.

OCTAVE CRÉMAZIE.

Novembre

Novembre étend sur nos campagnes
Son manteau chargé de frimas.
Et sur le flanc de nos montagnes,
L'orme blanchit sous le verglas.
Soyez sérieuses, jeunes filles,
Ce mois vous dit où vous courez ;
Regardez ces vertes charmilles,
Elles passent .. vous passerez !

A grains serrés tombe la neige,
Au loin siffle le vent du nord ;
Voyez là-bas, un long cortège
Chemine vers le champ de mort :
Vicillards qui marchez vers la tombe,
Courbés sur vos bâtons ferrés,
Recueillez-vous ; la feuille tombe,
Le gazon meurt et vous mourrez.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

Donnez !

Le souffle de l'automne a jauni les vallées ;
Leurs feuillages errants dans les sombres allées
Sur le gazon flétri retombent sans couleurs ;
Adieu l'éclat des cieux ! leur bel azur s'altère,
Et le soupir charmant de l'oiseau solitaire
A disparu comme les fleurs.

L'aiglon seul gémit dans les campagnes nues ;
Tout se voïe ; les cieux, vaste océan des nues,
Ne reflètent sur nous qu'un jour terne et changeant ;
L'orage s'est levé ; l'hiver s'avance et gronde ;
L'hiver, saison de jeu pour les riches du monde,
Saison de pleurs pour l'indigent.

Donnez : ce plaisir pur, ineffable, céleste,
Est le plus beau de tous, le seul dont il nous reste
Un charme consolant que rien ne doit flétrir ;
L'âme trouve en lui seul la paix et l'espérance.
Donnez : il est si doux de rêver en silence
Aux larmes qu'on a pu tarir !

Donnez : et quand viendra cette heure où la pensée
Sous le vent de la mort languit tout oppressée,
Le frisson de la mort sera moins douloureux ;
Et, quand vous paraîtrez devant le juge austère,
Vous direz : " J'ai connu la pitié de la terre :
" Je puis la demander aux cieux."

E. TURQUETY.

DIVERS

Bureau Central.— On nous prie d'annoncer que l'âge auquel les aspirantes au brevet de capacité sont admises à subir l'examen devant le Bureau central est *seize ans*, comme précédemment. Cette partie du règlement n'est pas modifiée. Quelques personnes ont vu dans la suggestion des inspecteurs d'écoles, à ce sujet, un amendement aux règlements du Bureau : il n'en est rien.

Errata.— Dans la dernière livraison de *L'Enseignement Primaire*, page 67, 4ième paragraphe, lire : *une fois tous les six mois*, au lieu de *une fois tous les dix mois*.

Avis.— Pour les *Questions et Réponses* du Bureau central, s'adresser à M. Bussières, Ecole normale Laval, Québec, Prix : 25 cts.

En vente.— Cinq séries complètes des livraisons de *L'Enseignement Primaire*, année 1902-1903. Prix : \$1.50 la série, franco par la poste.

Jean Richepin.— On annonce que le romancier Jean Richepin fera, dans le cours de l'hiver prochain, une tournée de conférences aux Etats-Unis et au Canada. Il est bon de se rappeler que Richepin est un des plus dangereux écrivains de la France. L'œuvre littéraire de cet homme est absolument mauvaise.

Lettres d'une institutrice.— Dans la prochaine livraison, nous commencerons à publier des lettres qui intéresseront vivement nos lectrices.

Le Bulletin du Parler français au Canada.— Cette revue vient d'entrer dans sa deuxième année d'existence. A cette occasion, le confrère a fait toilette neuve. Nous souhaitons au *Bulletin* un succès complet et constant.

La Croix. Montréal. Joli journal hebdomadaire, \$1.00 par année. Ce journal, d'allure franchement catholique, mérite d'être encouragé.

A L'OFFICIEL

— Par arrêté ministériel en date du 4 septembre dernier, les personnes dont les noms suivent ont été nommées commissaires d'écoles :

Berthier : Saint-Barthélemy.— Joseph Turcotte, en remplacement de Rémi Gervais, dont le terme d'office est expiré.

Charlevoix : Callières.— Grégoire Savard.

Lac Saint-Jean : Lac des Commissaires.— Julien Bouchard, Alexandre Laporte, Napoléon Cadoret, Louis Pâquet et Charles Rousseau. Municipalité nouvelle.

Matane : Sainte-Angèle de Méridi.— Pierre Rousselle, en remplacement de Philadelphie Pelletier, dont le terme d'office est expiré.

Matane : Saint-Léon le Grand.— Louis Lefrançois, Louis Girard, François-Xavier Brassard, Pierre Lavoie et Désiré Lamontagne. Municipalité nouvelle.

— Par arrêté ministériel en date du 2 octobre dernier, les nominations suivantes ont été faites :

Commissaires d'écoles.— Maskinongé : Saint-Didace.— MM. Joseph Brousseau et Alfred Branconnier, en remplacement de MM. Joseph Grégoire et Edouard Adam, dont le terme d'office est expiré.

Ottawa : Saint-Alphonse de Lytton.— MM. François Coursol, Wm Patrick O'Connor, Félix Morin, James Reed McGee et Alfred Rozon. Municipalité nouvelle.

Syndic d'écoles.— Bagot : Saint-Pie.— M. Albert Guertin, en remplacement de M. Adolphe Parent, dont le terme d'office est expiré.

— Par arrêté ministériel, en date du 12 octobre dernier, les nominations suivantes ont été faites :

MM. Isaïe Montreuil, Clovis Gérard et Aldéric Gérard, commissaires d'écoles de la municipalité scolaire de Sainte-Dorothée, No 2, comté de Laval, le premier en remplacement de M. Cléophas Charbonneau, le second en remplacement de M. Francis Desjean, et le dernier en remplacement de M. Joseph Montreuil.

The Standard of the World

**AMEUBLEMENT
SCOLAIRE**

Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à *table mobile* sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**

Références utiles

Librairie Sainte-Anne.— J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

A vendre à cette librairie : L'assortiment le mieux varié et le plus complet dans le marché, de fournitures pour écoles et municipalités.

Envoyez vos commandes et elles seront remplies avec soin.

POUR MUNICIPALITÉS : — Blancs légaux et avis publics de toutes sortes, rôle de cotisation, reçus de taxes, avis aux retardataires, livres de caisse, registres pour délibérations, cahiers de recensement, registres pour visiteurs, papeterie, etc.

POUR ÉCOLES : — Tous les livres en usage dans les écoles catholiques, aussi : Cartes géographiques, 200 de la série F. A. M. G. ; ces cartes sont *parlantes* d'un côté et *muettes* de l'autre ; tableaux noirs, vernis et brosses à tableaux, craie, globes terrestres, codes, buvard, crayons, papier et enveloppes, porte-plumes, plumes, papier foolscap, mucilage, encre, cahiers, ardoises, images, étuis, boîtes à clef, gommes à effacer, boîtes à dessin, règles, etc., etc.

Demandez nos listes de prix ! — Attention spéciale aux commandes reçues par la malle !

Demandez le Journal d'Appel par J.-N. Miller, le seul approuvé par le Département de l'Instruction publique.

Cloches pour écoles, depuis 75 lbs à 250 lbs, prix 12 cts la lb., monture comprise.

Prix spéciaux pour des commandes considérables !

Propriétaires du *Nouveau Cours de Calligraphie canadienne* en 9 cahiers français et anglais, une méthode pratique pour apprendre à bien écrire, le système d'écriture recommandé par les banques et maisons de commerce.

Ed. Marcotte.—Imprimeur-Relieur et Papetier, 82, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

Reliure : livres de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La Maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un grand nombre de municipalités.